



## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

*SAMEDI 06 JUILLET 2024 à 9h30*

Nîmes – Hôtel CSuites

### Présidence :

- M. Francis ANJOLRAS, président du District Gard-Lozère de football

### Secrétaire de séance :

- M. Damien JURADO, Secrétaire Général du District Gard-Lozère de football

### Clubs présents :

- 500257 ST LA GRAND COMBE. 500377 VERGEZE EP. 503150 LES OL. NIMES CHEMINOTS. 503195 O ST LAURENTAIS. 503233 SA CIGALOIS. 503245 FC ST QUENTIN. 503265 GC QUISSAC. 503269 AS BEAUVOISIN. 503288 SUMENE. 503313 NIMES OL. 503320 US AIGUES MORTES. 503353 AIMARGUES STO. 503370 BOUILLARGUES US. 503388 FC JONQUIERES. 503405 O PONTIL PRADEL. 503432 SC CAILAR. 511921 SC ANDUZE. 514320 O SAINTOIS. 514959 NIMES GAZELEC. 514961 US MARGUERITTES. 517866 GC UCHAUD. 517872 AV ROUSSON. 517885 US MONOBLET. 518431 AS ST CHRISTOL. 519114 US PUJAUT. 519626 EFC VEZENOBRES. 519631 LE COLLET DE DEZE. 520112 NIMES CASTANET. 520113 SO CALMETTE. 520116 US GARONS. 521050 AS CAISSARGUES. 521052 AS ST PRIVAT. 521138 NIMES LASALLIEN. 521674 AS ST PAULET. 521883 SC MANDUEL. 522573 GC GALLICIAN. 525111 FC DOMESSARGUES. 525595 NIMES PISSEVIN. 526898 OC REDESSAN. 529748 AS CHANAC. 531236 RIBAUTE TAVERNES. 531238 ES ST JEAN DU PIN. FC MONS. 538138 EF VALLEE AUZONNET. 539959 AS POULX. 540714 LES MAGES SEDISUD. 547384 SALINDRES FC. 548628 FC BERNIS. 548837 FC BAGNOLS PONT. 548839 ST ALEXANDRE OL. 549436 LES 3 MOULINS. 549600 FC CANABIER. 550949 FC CHUSCLAN LAUDUN. 551430 US TREFLE. 551501 AS VAUNAGE. 552049 RC SAUVETERRE. 553073 O ST HILAIRE. 553703 ES THEZIERS. 553818 VAL DE CEZE. 560267 ACADEMIE UNIVERS. 560495 FC VATAN. 561066 ALL FIVE ACADEMIE. 561115 SC ROQUEMAURE. 563664 US REGORDANE. 563786 FC LANGLADE. 563810 SC NIMOIS. 564011 EFC ST GILLOIS. 564235 AS AUZONNET. 564374 REMOULINS SPORT. 580584 CALVISSON FC. 581232 ENT UZES. 581698 MOUSSAC FC. 581851 AS VERS. 590128 CA BESSEGES. 738843 FC ST GERVASY. 750342 FOOT FEMININ METROPOLE.

Clubs représentés :

- 503376 MARVEJOLS S. 503566 LANGOGNE. 519042 US CANAULES. 519479 O FOURQUES. 519483 CHEMIN BAS. 519884 AS CEVENNES. 521148 ES BARJAC. 521063 US PEYROLAISE. 523513 ENT CHIRAC MONASTIER. 524549 AS RANDONAISE. 525106 ST MARTIN VALGALGUES. 525208 ES TAVEL. 525792 LE MALZIEU. 531231 AS CHASTEL. 532024 LE BUISSON. 540548 ARAMON ES. 544132 CAVILLARGUES. 545855 AEC ST GILLES. 549689 CENDRAS AS. 550336 RIMEIZE. 551417 FOOT TERRE CAMARGUE. 551488 ST FC BEAUCAIRE. 551688 PAYS VIGANAIS. 552832 O MAS MINGUE. 560266 BROUZET SC. 561216 FCC SAUVETERRE. 564362 AS STE ANASTASIE. 590271 GRANDRIEU. 590329 VAILLANTE AUMONAISE. 853452 MARVEJOLS VETERANS.

Personnalités présentes :

- M. Vincent NOLORGUES, Président de la Ligue du Football Amateur,
- M. GAUBERT (Ancien Président de la Ligue Languedoc Roussillon)
- M. PRINTANT (Ancien Président du District de l'Hérault)
- M. LEDENTU (Directeur Général Adjoint de la LFO)
- M. PERRI (Président de l'Antenne de Lozère)

**La séance est ouverte à 9h30.**

**I. APPEL DES DÉLÉGUÉS** (par M. Damien JURADO)

Nombre total des clubs :	156	Nombre total des voix :	518
Quorum clubs nécessaire :	52	Quorum voix nécessaire :	173

Clubs présents :	77	Nombre des voix :	363
Clubs représentés :	30	Nombre des voix :	89
Total des clubs présents ou représentés :	107	Total des voix :	452
% des clubs présents ou représentés :	68.59%	% du total des voix :	70.08%

*Discours d'introduction du Président.*

*Mesdames les Présidents, Messieurs les Présidents*

*Mesdames et Messieurs les Délégués*

*Mesdames et Messieurs,*

*Bienvenue à tous et à toutes*

*Heureux de votre présence nombreuse aujourd'hui qui prouve l'intérêt majeur que vous manifestez à ce rassemblement qui clôture la saison 2023-2024.*

*Heureux d'accueillir un fidèle ami Mr Roger GAUBERT, Président d'honneur de la Ligue et son épouse.*

*Je laisse le soin à notre Secrétaire Général de l'organisation de l'Assemblée Générale et la présentation des questions à l'ordre du jour, sachant que je reviendrais auprès de vous après la clôture des travaux et avant la remise des trophées aux lauréats des compétitions de la saison.*

*Bonne assemblée à tous !*

*Le Secrétaire Général :*

Mesdames et Messieurs les Présidents ou représentants des clubs,  
Monsieur Vincent NOLORGUES, Président de la Ligue du Football Amateur,

Le District Gard-Lozère de football est heureux et ravi de vous accueillir à Nîmes, dans cette salle de l'Hôtel CSuites, pour l'Assemblée générale d'été qui sera électorale cette année. Le Président Francis ANJOLRAS et l'ensemble du Comité Directeur vous souhaitent la bienvenue.

Avant tout, je vous remercie de bien vérifier que vous êtes en possession de votre matériel de vote qui vous a été remis lors de l'émargement. Tout au long de cette AG, les votes seront effectués via des boîtiers électronique en votre possession sous la gestion de la société LENI.

Et si vous le voulez bien, comme à l'accoutumée, nous allons procéder à l'appel des délégués. Comme vous avez tous émargé et que nous savons que le quorum est atteint, je vous propose d'éviter l'appel nominal si vous en êtes d'accord.

Je déclare donc cette Assemblée générale d'été ouverte.

Avant de passer à l'ordre du jour, je vous propose d'observer un moment de recueillement à la mémoire de ceux qui nous ont quittés depuis notre dernière Assemblée générale, et je vous demande de vous lever et de respecter une minute de silence.

*Une minute de silence est observée.*

*Merci.*

## **II. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 09 DECEMBRE 2023 (par M. Damien JURADO)**

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 09 Décembre 2023 a été publié le 18 Janvier 2024 sur le site internet et au Journal Officiel n°21 du 19 Janvier 2024.

À ce jour, aucune observation ni remarque n'a été reçue.

Je vous propose de voter sur ce texte.

Vote sur l'approbation du PV de l'AG du 09 Décembre 2023.

**Le PV est approuvé à la majorité des voix.**

Je vous remercie. L'heure est maintenant au compte-rendu moral et sportif de la saison 2023/2024.

**III. COMPTE-RENDU MORAL ET SPORTIF DE LA SAISON 2023/2024 (par M. Damien JURADO)**

**A. Compte-rendu sportif**

*Les informations et classements sont donnés sous réserve de décisions en cours et de dossiers en instance.*

**1. Compétitions nationales amateurs**

En National 1, Nîmes Olympique se maintient.

<b>NATIONAL 1</b>		<i>Pts</i>	<i>J</i>	<i>G</i>	<i>N</i>	<i>P</i>	<i>bp</i>	<i>bc</i>	<i>DIFF.</i>
10	Nîmes Olympique 1	44	34	11	11	12	36	43	-7

En National 2 le club de O. Alès sont relégué en National 3 mais garde une chance de repêchage tandis qu'en U17 Nationaux (jeunes), les Crocodilets terminent à la 11<sup>ème</sup> place et se maintiennent in-extrémis.

<b>NATIONAL 2 GROUPE A</b>		<i>Pts</i>	<i>J</i>	<i>G</i>	<i>N</i>	<i>P</i>	<i>bp</i>	<i>bc</i>	<i>DIFF.</i>
10	O. Alès En Cévennes 1	29	26	7	8	11	23	39	-16

<b>U17 NATIONAUX GROUPE D</b>		<i>Pts</i>	<i>Pé</i>	<i>J</i>	<i>G</i>	<i>N</i>	<i>P</i>	<i>bp</i>	<i>bc</i>	<i>DIFF.</i>
11	Nimes Ol 1	31	-1	26	8	6	12	36	36	0

En féminine, le FF NIMES MMETROPOLE GARD se maintient en Division 3.

<b>DIVISION 2 FEMININ POULE B</b>		<i>Pts</i>	<i>J</i>	<i>G</i>	<i>N</i>	<i>P</i>	<i>F</i>	<i>bp</i>	<i>DIFF.</i>
9	Nimes Metrop. Fem. 1	17	22	4	5	13	27	67	-40

**2. Compétitions régionales**

<b>NATIONAL 3 POULE A</b>		<i>Pts</i>	<i>J</i>	<i>G</i>	<i>N</i>	<i>P</i>	<i>F</i>	<i>bp</i>	<i>bc</i>	<i>DIFF.</i>
8	Stade Beaucairois Fc 1	32	24	7	11	6	37	29	8	8

Belle saison pour l'USSA Aigues-Mortes avec un titre de champion avec une accession en Nationale 3 via les phases d'accession et vainqueur de la coupe Gard-Lozère.

Belle performance de l'équipe réserve du Nîmes Ol. qui laisse échapper la montée sur les dernières journées ainsi que de ES GRAU DU ROI pour sa première saison à cet échelon.  
ES UZES et SO AIMARGUES sont tous deux relégués à l'échelon inférieur.

REGIONAL 1 POULE A		Pts	Pé	J	G	N	P	Pp	bp	bc	DIFF.
1	U.S.S. Aigues Mortes 1	45	0	22	14	3	5	0	44	21	23
3	Nîmes Olympique 2	40	0	22	11	7	4	0	49	25	24
5	Em.S. Le Grau Du Roi 1	38	0	22	11	5	6	0	37	22	15
8	F.C. Bagnols Pont 1	26	0	22	7	5	10	0	36	43	-7
10	Ent. S. Pays D'Uzès 1	21	0	22	5	6	11	0	21	37	-16
12	St.O. Aimargues 1	7	0	22	1	4	17	0	25	66	-41

En Régional 2, les destins sont divers et variés pour les gardois : Trois clubs gardois dans les quatre premiers avec l'accession du FC VAUVERT, champion du groupe, en régional 1 la saison prochaine. Relégation cependant le GC UCHAUD et AFL MENDE 2 (Poule C).

REGIONAL 2 POULE A		Pts	Pé	J	G	N	P	Pp	bp	bc	Pé	DIFF.
	F.C. Vauverdois 1	48	1	22	15	4	3	1	48	22	26	1
	J.S. Chemin Bas Av. 1	38	4	22	13	3	6	1	50	34	16	3
	Av. S. Roussonnais 1	37	0	22	11	4	7	0	39	27	12	4
	Ales Ol 2	25	0	22	6	7	9	0	40	39	1	10
	Gallia C. D'Uchaud 1	13	2	22	4	3	15	2	26	57	-31	11

REGIONAL 2 POULE C		Pts	J	G	N	P	bp	bc	Pé	DIFF.
12	Avenir Foot Lozère 2	19	22	5	4	13	0	20	45	-25

En Régional 3,

REGIONAL 3 POULE A		Pts	Pé	J	G	N	P	Pp	bp	bc	DIFF.
3	Ent. S. Marguerittes 1	44	0	22	14	2	6	0	42	23	19
4	Stade Beaucairois Fc 2	33	0	22	9	6	7	0	45	38	7
5	S.C. Anduzien 1	31	1	22	9	5	8	1	33	33	0
6	F.C. Chusclan Laudun 1	28	0	22	8	4	10	0	30	42	-12
7	Vergèze Ep 1	28	0	22	7	7	8	0	27	27	0
8	Monoblet Us 1	27	0	22	7	6	9	0	34	53	-19
9	St Gilles Aec 1	24	5	22	8	5	9	2	23	35	-12
12	Aigues Mortes 2	10	1	22	3	2	17	1	31	61	-30

En féminine :

- Pour les féminines, le FF NIMES METROPOLE GARD est maintenu en Division 3.
- L'O. ALES est maintenu en Régional 2.
- ST BEAUCAIRE FC est rétrogradé en district à 11
- FC FEM. ST GERVASY termine à la 3<sup>ème</sup> place et ES NIMOINE à la 4<sup>ème</sup> place en phase 2 TERRITOIRE
- GC QUISSAC termine à la 5<sup>ème</sup> place et FC SALINDRES à la 8<sup>ème</sup> place en phase 2 INTERDISTRICT

<b>DIVISION 3 FEMININ POULE B</b>		<i>Pts</i>	<i>J</i>	<i>G</i>	<i>N</i>	<i>P</i>	<i>F</i>	<i>bp</i>	<i>bc</i>	<i>Pé</i>	<i>DIFF.</i>
9	NÎMES MÉTROPOLE GARD	17	22	4	5	13	0	27	67	0	-40

<b>REGIONAL 2 FEMININ POULE B</b>		<i>Pts</i>	<i>J</i>	<i>G</i>	<i>N</i>	<i>P</i>	<i>F</i>	<i>bp</i>	<i>bc</i>	<i>Pé</i>	<i>DIFF.</i>
5	ALES OL	31	20	9	7	4	0	52	34	3	18
10	BEAUCAIRE STADE FC	10	20	3	1	16	0	24	81	0	-56

<b>TERRITOIRE FEMININE A 11</b>		<i>Pts</i>	<i>J</i>	<i>G</i>	<i>N</i>	<i>P</i>	<i>F</i>	<i>bp</i>	<i>bc</i>	<i>Pé</i>	<i>DIFF.</i>
3	F FEM. ST GERVASY	12	8	4	0	4	0	21	10	0	11
4	ES NIMOISE	0	8	2	0	6	0	7	52	0	-45

<b>INTERDISTRICT FEMININE A 11</b>		<i>Pts</i>	<i>J</i>	<i>G</i>	<i>N</i>	<i>P</i>	<i>F</i>	<i>bp</i>	<i>bc</i>	<i>Pé</i>	<i>DIFF.</i>
5	GC QUISSAC	3	10	1	0	9	0	5	84	0	-79
8	FC SALINDRES	-3	15	2	0	5	8	8	49	1	-41

En ce qui concerne les Jeunes de Ligue, il faut noter le titre de champion régional :

- Futsal Sénior Régional 2 STADE BEAUCAIROIS FC 2
- U20 Régional pour BAGNOLS PONT FC.
- U18 Régional 2 pour CAISSARGUES AS
- U14 Régional 1 pour NIMES OLYMPIQUE
- U14 Territoire Gard/Hérault pour O. MAS DE MINGUE

<b>U20 REGIONAL Poule A</b>		<i>Pts</i>	<i>J</i>	<i>G</i>	<i>N</i>	<i>P</i>	<i>F</i>	<i>bp</i>	<i>bc</i>	<i>Pé</i>	<i>DIFF.</i>
1	BAGNOLS PONT 21	46	20	15	1	4	0	57	33	0	24
3	VAUVERT FC 21	36	20	13	0	5	2	51	35	2	16
4	VERGEZE EP 21	32	20	11	2	7	0	43	23	3	20
5	NIMES LASALLIEN 21	31	20	10	2	8	0	43	32	1	11
6	AIMARGUES ST O 21	23	20	7	2	11	0	42	63	0	-21
7	EFVC 21	21	20	6	3	11	0	43	42	0	1
8	ANDUZE SC 21	6	20	2	1	16	1	16	72	0	-56
9	FOOT TERRE CAMARGUE 21	10	16	4	3	4	5	18	21	1	-3
10	N. CHEMIN BAS 21	10	16	4	2	7	3	22	37	1	-15
11	LE GRAU DU ROI 21	17	23	7	1	10	5	44	61	2	-17

<b>U20 REGIONAL Poule B</b>		<i>Pts</i>	<i>J</i>	<i>G</i>	<i>N</i>	<i>P</i>	<i>F</i>	<i>bp</i>	<i>bc</i>	<i>Pé</i>	<i>DIFF.</i>
2	BEUCAIRE STADE 30 21	44	20	13	5	2	0	54	22	0	32

<b>U18 REGIONAL 1</b>		<i>Pts</i>	<i>J</i>	<i>G</i>	<i>N</i>	<i>P</i>	<i>F</i>	<i>bp</i>	<i>bc</i>	<i>Pé</i>	<i>DIFF.</i>
2	NIMES OL 21	46	18	15	1	2	0	57	12	0	45
3	ALES OL 21	30	18	9	3	6	0	29	23	0	6
8	STADE BEUCAIROIS FC 21	12	18	3	3	12	0	29	51	0	-22

<b>U18 REGIONAL 2 Occitanie</b>		<i>Pts</i>	<i>J</i>	<i>G</i>	<i>N</i>	<i>P</i>	<i>F</i>	<i>bp</i>	<i>bc</i>	<i>Pé</i>	<i>DIFF.</i>
1	CAISSARGUES 21	49	21	15	4	2	0	59	25	0	34
7	ROUSSON AV S 21	24	21	8	2	9	2	31	34	0	-3
11	MENDE AV.FOOT LOZERE 21	17	21	4	5	12	0	34	53	0	-19

<b>U18 REGIONAL 2 autre</b>		<i>Pts</i>	<i>J</i>	<i>G</i>	<i>N</i>	<i>P</i>	<i>F</i>	<i>bp</i>	<i>bc</i>	<i>Pé</i>	<i>DIFF.</i>
4	Nord Lozere Ent. 21	38	0	22	11	5	6	0	0	62	44

<b>U17 REGIONAL 1 POULE A</b>		<i>Pts</i>	<i>J</i>	<i>G</i>	<i>N</i>	<i>P</i>	<i>F</i>	<i>bp</i>	<i>bc</i>	<i>DIFF.</i>
3	Ales Ol 1	31	18	9	4	5	0	46	27	19
7	Sbfc Beaucaire 1	20	18	6	2	10	0	22	35	-13

<b>U16 REGIONAL 1 POULE A</b>		<i>Pts</i>	<i>J</i>	<i>G</i>	<i>N</i>	<i>P</i>	<i>F</i>	<i>bp</i>	<i>bc</i>	<i>DIFF.</i>
4	Sbfc Beaucaire 21	30	18	8	6	4	0	41	33	8
5	Nimes Ol 21	28	18	7	7	4	0	29	21	8
7	Mende Av.Foot Lozere 21	18	18	4	6	8	0	20	26	-6
8	Nimes Mas De Mingue 21	16	18	4	4	10	0	33	38	-5

<b>U16 REGIONAL 2 POULE A</b>		<i>Pts</i>	<i>J</i>	<i>G</i>	<i>N</i>	<i>P</i>	<i>F</i>	<i>bp</i>	<i>bc</i>	<i>Pé</i>	<i>DIFF.</i>
7	Mende Av.Foot Lozere 21	18	18	4	6	8	0	20	26	-6	7

<b>U15 REGIONAL 1 POULE A</b>		<i>Pts</i>	<i>J</i>	<i>G</i>	<i>N</i>	<i>P</i>	<i>F</i>	<i>bp</i>	<i>bc</i>	<i>DIFF.</i>
2	Nimes Ol 1	48	22	16	0	6	71	29	42	2
9	Nimes Mas De Mingue 1	28	22	8	4	10	41	64	-23	9
10	Ales Ol 1	16	22	3	7	12	35	65	-30	10
11	Sbfc Beaucaire 1	16	22	4	4	14	34	63	-29	11
12	Bagnols Pont 1	2	22	0	2	20	20	121	-101	12

<b>U14 REGIONAL POULE A</b>		<i>Pts</i>	<i>J</i>	<i>G</i>	<i>N</i>	<i>P</i>	<i>F</i>	<i>bp</i>	<i>bc</i>	<i>DIFF.</i>
1	Nimes Ol 21	31	11	10	1	0	44	9	35	1
3	Sbfc Beaucaire 21	24	11	8	0	3	30	10	20	3

5	Ales Ol 21	18	11	6	0	5	30	28	2	5
7	Academie Univers 21	16	11	5	1	5	37	22	15	7
10	Manduel Sc 21	9	11	3	0	8	14	39	-25	10

U14 REGIONAL POULE B		Pts	J	G	N	P	F	bp	bc	DIFF.
8	Mende Av.Foot Lozere 21	15	11	5	0	6	0	28	27	1

U14 TERRITOIRE GARD/HERAULT		Pts	J	G	N	P	F	bc	DIFF.
1	Nimes Mas De Mingue 11	25	9	8	1	0	69	15	54
2	Sbfc Beaucaire 11	18	9	5	3	1	20	12	8
4	Rousson Av S 11	17	9	5	2	2	34	17	17
5	N. Gazelec 11	17	9	5	2	2	20	19	1
6	St Jean Du Pin Es 11	11	9	3	2	4	34	29	5
7	Ent.Fccla Cavillargu 11	10	9	3	1	5	17	33	-16
8	Ef Vezenobres Cruvie 11	7	9	2	1	6	18	51	-33
9	Marguerittes Es 11	6	9	2	0	7	21	39	-18
10	Nimes Lasallien 11	0	9	0	0	9	12	52	-40

En féminine :

- FF NIMES MET. FEM. 1 termine 6<sup>ème</sup> en U19 FEM. NATIONAL excellence phase 2 à 11 rétrogradé en ligue (à confirmer)
- EP VERGEZE termine 4<sup>ème</sup> en U18 FEM. R2 ACCESSION.
- U18 FEM. R2 ESPOIR, FF NIMES MET. FEM. 2 termine 2<sup>ème</sup> et ST BEAUCAIRE FC 4<sup>ème</sup>
- SO AIMARGUES termine 3<sup>ème</sup> et GROUPEMENT ATHENA FC 4<sup>ème</sup> en U18 FEM D1 TERRITOIRE à 8
- FF NIMES MET. FEM. 1 termine 2<sup>ème</sup> en U15 FEMININE R1 en phase 2

U19 FEM NATIONAL EXCELLENCE		Pts	J	G	N	P	F	bp	bc	Pé	DIFF.
6	NÎMES MÉTROPOLE GARD	-2	10	0	0	10	0	4	56	2	-52

U18 FEM R2 ACCESSION		Pts	J	G	N	P	F	bp	bc	Pé	DIFF.
4	EP VERGEZE	11	10	4	1	4	1	21	21	1	0

U18 FEM ESPOIR		Pts	J	G	N	P	F	bp	bc	Pé	DIFF.
2	NIMES MET. FEM. 2	21	10	7	1	4	1	36	10	0	26
4	ST BEAUCAIRE FC	11	10	3	2	5	0	16	25	0	-9

U18 FEM R2 ESPOIR		Pts	J	G	N	P	F	bp	bc	Pé	DIFF.
3	EP VERGEZE	14	8	4	2	0	0	21	9	0	12
4	ST BEAUCAIRE 30	6	8	1	3	4	0	6	25	0	-19

INTERDISTRICT U18 FEM A		Pts	J	G	N	P	F	bp	bc	Pé	DIFF.
8											
3	SO AIMARGUES	15	8	5	0	3	0	40	15	0	25
4	GPT ATHENA FC	6	8	2	0	6	0	21	30	0	-9



U15 FEMININE R1		Pts	J	G	N	P	F	bp	bc	Pé	DIFF.
1	FF NIMES MET. FEM. 1	26	11	8	2	1	0	39	10	0	29

## FUTSAL :

STADE BEUCAIROIS 30 vainqueur de la finale régionale de la coupe national futsal

DIVISION 2 FUTSAL POULE A		Pts	J	G	N	P	F	bp	bc	Pé	DIFF.
7	STADE BEUCAIROIS 30	18	16	5	4	7	0	44	60	1	-16

REGIONAL 1 FUTSAL POULE A		Pts	J	G	N	P	F	bp	bc	Pé	DIFF.
7	A.S NIMES FUTSAL	3	6	1	1	3	1	9	33	0	-24

REGIONAL 2 FUTSAL POULE A		Pts	J	G	N	P	F	bp	bc	Pé	DIFF.
1	STADE BEUCAIROIS FC 2	18	6	6	0	0	0	47	15	0	32
2	REMOULINS SP FUTSAL	9	6	3	0	3	0	33	27	0	6










### 3. Compétitions du District

Voici le palmarès complet des compétitions de District pour la saison 2023/2024 :

## FÉMININES

Championnat Seniors à 8 D1		CALVISSON F.C - VAUNAGE
Championnat Seniors à 8 D2		GALLICIAN GC
Coupe André-Vigier Seniors		U.S. MONOBLETOISE
Championnat U15F à 8 D1		BAGNOLS PONT
Championnat U15F à 8 D2		U.S. MONOBLETOISE
Coupe A.-Vigier U15F à 8		STADE BEUCAIROIS FC
U13F U12F D1		SC ROQUEMAURE 2

## SENIORS






















Départemental 1		en attente décision
Départemental 2		MOUSSAC FC
		AS ST PRIVAT
Départemental 3		FC VATAN
		ALL FIVE ACADEMIE CODOGNAN
		BAGNOLS ESCANAUX
		ET. S. THEZIEROISE
Départemental 4		NIMES MAS DE MINGUE
		LANGLADE FC 2
		RC SAUVETERRE
		FOURQUES O. 2
Coupe Gard-Lozère Seniors		U.S.S. AIGUES MORTES
Coupe André-Granier		FC VAL DE CEZE



## JEUNES

U19 Départemental 1		ST O AIMARGUES
		AC PISSEVIN VALDEGOUR
Coupe Gard-Lozère U19		ST O AIMARGUES
U17 Départemental 1		ST PRIVAT - MONS
		BAGNOLS PONT FC
U17 Départemental 2		FC CALVISSON - VAUNAGE
		BAGNOLS PONT FC
		AS CAISSARGUES
Coupe Gard-Lozère U17		FOOT TERRE CAMARGUE
U15 Départemental 1		St PRIVAT/MONS
		ACADEMIE UNIVERS
U15 Départemental 2		ENT. CALVISSON VAUNAG
		GENERAC FC

U15 Départemental 3		LA GRAND COMBE
		ACADEMIE UNIVERS
		RC SAUVETERRE
Coupe Gard-Lozère U15		ACADEMIE UNIVERS
U14 Territoire		NIMES MAS DE MINGUE

### FOOTBALL D'ANIMATION (Dernière phase)

U13 Départemental 1		NIMES OLYMPIQUE
		NIMES GAZELEC 2
U13 Départemental 2		SUMENE ES
		AS POULX
		NIMES SOLEIL LEVANT
U13 Départemental 3		ENT. ST LAURENT TAVEL
		NIMES CHEMIN BAS
		ST CHRISTOL LES ALES
U13 Départemental 4		SUMENE ES 2
		SP ALESIEN
		CHUSCLAN LAUDUN 2
		THEZIERES E.S.
		FOOT TERRE CAMARGUE 3
U12 Départemental 1		NIMES OLYMPIQUE 2
		US LA REGORDANE
		VERGEZE EP
		LANGLADE FC
		PISSEVIN VALDEGOUR
U12 Interdistrict Gard/Herault		NIMES OLYMPIQUE 1
U13 Festival Foot Pitch		NIMES OLYMPIQUE 1 (Garçon)
		OLYMPIQUE D'ALES EN CEVENNES (Garçon)

Nos représentants à la Finale Régionale		FOOT FÉMININ NIMES METROP. GARD 1 (Féminine)
Jean- Pierre ROUX		STADE BEUCAIROIS FC

## B. Compte-rendu moral

### 1. Évolution des licences

<b>au 10/06/2024</b>	<b>23/24</b>	<b>22/23</b>
Effectifs GL	<b>24540</b>	22125
Animateur	<b>238</b>	188
Arbitre	<b>280</b>	251
Dirigeant	<b>2321</b>	2104
Dirigeante	<b>300</b>	282
Educateur Fédéral	<b>213</b>	185
Football Loisir	<b>99</b>	55
Football Animation	<b>7040</b>	6118
Football Animation F	<b>466</b>	391
Futsal	<b>57</b>	58
Senior	<b>4617</b>	4625
Senior F	<b>599</b>	523
Technique	<b>153</b>	120
U13F-U12F	<b>280</b>	261
U13-U12	<b>2448</b>	2198
U15F-U14F	<b>338</b>	298
U15-U14	<b>2040</b>	1790

U18F-U17F-U16F	<b>252</b>	226
U17-U16	<b>1562</b>	1455
U19-U18	<b>1028</b>	806
Membre individuel	<b>110</b>	103
Fédérale	<b>27</b>	17
Ayant Droit	<b>1</b>	4
Sous Contrat	<b>29</b>	32
Volontaire	<b>42</b>	35

## **Une première depuis 2007 !**

Cette saison est la meilleure en termes de nombre de licenciés depuis la saison 2007-2008. En effet, nous avons dépassé les 24 540 licenciés, ce qui représente une augmentation de plus de 10,82 % par rapport à la saison précédente.

Cette hausse reflète une tendance générale, avec une augmentation du nombre de licenciés dans presque toutes les catégories. Il convient de noter en particulier une augmentation de 14,5 % chez les seniors féminines et de 15 % pour le Football d'Animation.

De plus, nous constatons une meilleure structuration de nos clubs, avec une augmentation de 26 % du nombre d'animateurs, de 10 % du nombre de dirigeants, et de 15 % du nombre d'éducateurs.

Pour les seniors et les autres types de licences, les variations sont peu significatives

**J'en profite pour vous rappeler qu'il est indispensable de licencier toute personne inscrite sur les feuilles de match ou de plateau, et qu'il en va de la responsabilité juridique du président du club en cas d'incident subi ou causé par une personne non licenciée.**

## **2. Les Clubs et équipes**

Cette saison 155 clubs sont recensés et 1 346 équipes inscrites et participantes aux différentes compétitions, coupes seniors et jeunes ainsi qu'aux plateaux et rassemblements jeunes du foot d'Animation.

### 3. Football d'Animation

Les rassemblements habituels de rentrée du football sous l'égide de la FFF n'ont pas eu lieu cette saison.

Journée d'Accueil U6 U7	32 EQUIPES sur VERGEZE ET MONOBLLET
Journée d'Accueil U8 U9	32 EQUIPES sur POULX
Journée d'Accueil U10 U11	32 EQUIPES sur REDESSAN
Journée d'Accueil U6F à U11F	Néant
Journée Nationale des U8	1 secteur le 25/05/2024 16 équipes présentes SUR CALVISSON

Les plateaux U6 à U11 ont rassemblé 530 équipes en fonction des classes d'âge.

Pratiques U6	3 rotations annuelles, 12 plateaux sur la saison 40 équipes inscrites. Foot à 4. 4 PLATEAUX FUTSAL
Pratiques U7	3 rotations annuelles, 12 plateaux sur la saison 112 équipes inscrites Foot à 5.
Pratiques U8	4 rotations annuelles, 16 plateaux sur la saison 92 équipes inscrites dont 14 ELITES Foot à 5. 1 rassemblement Futsal (Bouillargues) .
Pratiques U9	4 rotations annuelles, 16 plateaux sur la saison 168 équipes inscrites dont 24 ELITES Foot à 5.
Pratiques U10	5 rotations annuelles, 18 plateaux sur la saison 66 équipes inscrites dont 14 ELITES
Pratique U11	5 rotations annuelles, 18 plateaux sur la saison 141 équipes inscrites dont 33 ELITES 1 rassemblement FUTSAL (Bouillargues)
Pratique U12	43 EQUIPES
Pratique U13	118 EQUIPES

*Pour les féminines, la création cette saison des plateaux U8F foot à 4 et U11F foot à 5 qui seront renouvelés la saison prochaine.*

Le CTD DAP, Lionel Rochette, a visité plus de 40 écoles de football les mercredis après-midi, en soirée, ou les week-ends lors des plateaux, à travers ses missions de développement du football d'animation (suivi et tutorat des éducateurs formés, suivi de la structuration des écoles de football...).

Le suivi des actions PEF a été fait par Lionel Rochette ainsi que les formations modulaires intra-club.

**JOURNEE DES CAPITAINES** = samedi 24 Février 2024 , 45 capitaines U13 G + U13F présents sur la commune D'AUBARNE SAINT ANASTASIE.

**JOURNEE FOOTBALL FEMININ** = 100 FILLES U12U13U14U15, présentes samedi 21 OCTOBRE sur les installations de BEAUCAIRE.

**Le Festival Foot U13G** a vu l'équipe de NIMES OLYMPIQUE (1<sup>er</sup>) et O. ALES CEVENNES (2<sup>ème</sup>), chez les garçons, et du FF NIMES METROPOLE GARD chez les filles, représenter les couleurs du District lors des finales régionales. La finale départementale s'est déroulée le samedi 06 Avril 2024 sur BEAUCAIRE avec 16 équipes masculine et 4 équipes Féminines.

**Pour le Challenge Jean-Pierre Roux**, catégorie U12, la finale s'est déroulée à REDESSAN le samedi 04 Mai avec 14 équipes présentes.

*Le District Gard-Lozère, à travers la commission technique et la commission Football d'Animation, remercie les communes et les clubs pour leur collaboration dans le prêt des installations sportives lors de toutes ces actions techniques précitées.*

#### **4. Label Jeunes FFF**

La démarche d'autodiagnostic et de dépôt de candidature sur Footclubs du « Label Jeunes FFF », dispositif fédéral permettant d'accompagner les clubs à construire un réel PROJET CLUB, a mobilisé une trentaine de clubs.

Voici les clubs labellisés Jeunes FFF 2023/2024 (pour une période de 3 ans) :

- **CALVISSON FC** pour le Label Club de jeunes (**Excellence**)
- **AS VERS** pour le label Club de Jeunes (**ESPOIR**).
- **US MONOBLET** pour le label Club de Jeunes (**Espoir**)
- **STADE BEAUCAIRE FC** pour le label Ecole Féminine (**OR**)
- **FC CHUSCLAN LAUDUN L'ARDOISE** pour le Label Ecole Féminine (**Bronze**)
- **FC CHUSCLAN LAUDUN L'ARDOISE** pour le label club de jeunes (**Espoir**)
- **FC BAGOLS/PONT** label Club de jeunes (**Espoir**)

#### **5. Programme Educatif Fédéral (PEF)**

17 clubs nous ont relayé les belles actions qu'ils ont réalisées et vous les retrouverez sur le site du District GL.

Trop peu de clubs dispensent le PEF, nous rappelons que les dotations en matériels pédagogiques que le District décerne, sont en lien avec celui-ci et les Labels FFF, Ecole de Foot Féminine, Futsal et Jeunes.

Le record cette saison pour l'Entente Perrier VERGEZE avec 38 actions menées.

Lauréat régional du Challenge National PEF (production d'une vidéo), 12 joueurs U11 et 2 adultes du club, ont représenté la Ligue Occitanie et le District Gard-Lozère lors de la finale à Clairefontaine les 28 et 29 juin

## **6. Référents Techniques Football d'Animation - Nouveauté**

10 EDUCATEURS FORMES, DIPLOMES FFF, titulaires BMF et BEF

- FRIZOL LOIC
- BOVETTO NICOLAS
- ARSAC STEPHANE
- COCO YOAN
- DOUTEY FREDERIC
- MESUAL VALENTIN
- COLLADO MICHEL
- PORTALEZ EMILIEN
- ALESSANDRI KILLIAN
- EL KHALFI ILYASS

Cette équipe a été constituée dans le but de :

- PRESENCE RASSEMBLEMENT DE MASSE
- PRESENCE RASSEMBLEMENTS FUTSAL
- ANIMATION ATELIERS EDUCATIFS
- ANIMATION ATELIERS COORDINATION MOTRICITE
- SUIVI PLATEAUX FUTSAL U6
- SUIVI PLATEAUX U7U8U9

Et dans l'objectif général d'accompagner les clubs et éducateurs à l'organisation des plateaux et l'encadrement des équipes.

## **7. Plan de performance fédéral**

- Détection, Catégorie U12G (nés en 2012)

La Commission Technique a organisé 4 rassemblements de JANVIER à MARS 2024 :

- 115 joueurs ont été observés pour 32 clubs représentés.
- 18 joueurs ont été retenus pour participer à des Centres de Perfectionnement Technique et Tactique.

- Détection Pôle Espoirs d'Aix en Provence, Catégorie U13 (nés en 2011)

La Commission Technique a organisé 4 rassemblements de décembre 2023 à février 2024.



120 joueurs ont été observés pour 20 clubs représentés.

9 joueurs ont été proposés au 1<sup>er</sup> rassemblement régional pour du Concours Pôle Espoirs d'Aix en Provence :

EL MOUDNI	ILIAS	MAS MINGUE
MASSANO	DIEGO	BEUCAIRE
BARON	ANTOINE	NIMES OL
MARTINEZ	HUGO	BEUCAIRE
MAURIN	NOA	BEUCAIRE
BEN ATTIA	NAEL	ST JEAN PIN
VONGSA	LENNY	MARGUERITTES
BENNA	ELYAS	O ALES
CHABRIER	LOUIS	AS ROUSSON

Voici également la liste des 16 U13G qui ont participé au stage interdistricts du secteur EST de la Ligue les 14 et 15 février 2024 à LA GRANDE MOTTE et MARSILLARGUES :

NIEL	RAPHAEL	ACADEMIE UNIVERS
CHABRIER	LOUIS	AVS ROUSSON
BERTAL	KARIM	ACADEMIE UNIVERS
BELHADJ	JESSIM	ACADEMIE UNIVERS
VONGSA	LENNY	ES MARGUERITTES
BEN ATTIA	MAEL	ST JEAN DU PIN
MASSANO	DIEGO	S BEUCAIRE FC
BARON	ANTOINE	O ALES CEVENNES
VERGOZ	ETHAN	ST JEAN PIN
MAURIN	NOA	S BEUCAIRE FC
MARTINEZ	HUGO	S BEUCAIRE FC
BENNA	ELYAS	O ALES CEVENNES
LUCIANI	VICENZO	O ALES CEVENNES
LEGHOUAZI	NADIR	O MAS MINGUE
CLAVIER	SAMUEL	US PUJAUT

EL MOUDNI	ILYAS	O MAS MINGUE
-----------	-------	--------------

- Détection les « Espoirs du Foot », Catégorie U14 (nés en 2010)

À la suite de 3 rassemblements, la commission technique a pu observer 106 joueurs pour 18 clubs représentés. 14 joueurs ont été proposés l'Interdistricts du secteur EST de la Ligue.

AYMES	Elijah	O ALES EN CEVENNES
BOULY	Enzo	S BEUCAIROIS FC
CHADLI	Noa	S E BEUCAIROIS FC
DROMA	Alex	NÎMES OLYMPIQUE
EL MOBARIKI	Sofiane	NÎMES OLYMPIQUE
FADOUAH	Marwane	NÎMES OLYMPIQUE
GILLET	Louis	ACADEMIE UNIVERS
KHALDI	Samy	NIMES O.
LIABEUF	Tiago	NÎMES OLYMPIQUE
MARINHO	Victor	ACADEMIE UNIVERS
NOWACKI	Rayan	O ALES EN CEVENNES
SYLLA	Fode Moussa	ACADEMIE UNIVERS
TIGE	Nolan	O ALES EN CEVENNES
VIALLE DINH	Lenny	NÎMES OLYMPIQUE

Suite à l'Interdistrict du secteur EST, 6 joueurs Gardois ont été proposés au Stage Ligue de Football d'Occitanie qui s'est déroulé du 10 au 12 avril 2024 au Centre Régional Technique de la Ligue à CASTELMAUROU.

Voici les six joueurs retenus au stage LFO :

EL MOBARIKI	Sofiane	NÎMES OLYMPIQUE
GILLET	Louis	ACADEMIE UNIVERS
KHALDI	Samy	NÎMES OLYMPIQUE
MARINHO	Victor	ACADEMIE UNIVERS
SYLLA	Fode Moussa	ACADEMIE UNIVERS
TIGE	Nolan	O ALES EN CEVENNES

- Catégorie U15 (nés en 2009)

La Commission Technique a organisé 4 rassemblements en septembre et octobre 2023. 94 joueurs ont été observés pour 17 clubs représentés.

16 joueurs ont été proposés à l'interdistricts du secteur EST de la Ligue.

11 joueurs Gardois ont participé au stage Régional Avenir aux vacances de février 2024, stage avec uniquement des joueurs issus de clubs amateurs.

Puis, 3 joueurs Gardois ont participé au stage Régional Elites (clubs pros et Pôle espoirs) aux vacances de février 2024.

A l'issue des stages, 1 matchs Avenirs/Elites sur les deux secteurs de la Ligue ont été organisés et 6 Gardois ont été retenus dans la sélection U15 Avenirs et 2 dans la sélection U15 Elites afin de participer aux interligues lors des vacances de Pâques.

Les 7 joueurs sélectionnés en U15 Avenirs pour le match contre les U16 du RODEZ AF sont :

PERRAUD	Louis	S. BEUCAIRE 30
SAPEDE	Noam	NÎMES OLYMPIQUE
JOUAAID	Ismaël	S. BEUCAIRE 30
BANNANI	Noham	S. BEUCAIRE 30
BEN HASSINE	Noah	NÎMES OLYMPIQUE
ZENASNI	JALIL	NÎMES OLYMPIQUE
BLIN	Théo	NÎMES OLYMPIQUE

Voici les deux joueurs sélectionnés dans la liste U15 Occitanie pour disputer l'interligue au CTNF de CLAIREFONTAINE :

BOULAROT	DJOVAN	NÎMES OLYMPIQUE
MMADI	EL ANZIZ	NÎMES OLYMPIQUE

- Catégorie U16 (nés en 2008)

Dans le cadre du suivi de cette génération, un rassemblement a été organisé par la Commission Technique et 48 joueurs ont pu être observés pour 6 clubs représentés.

16 joueurs ont été proposés à l'Interdistricts du secteur EST à SAUVIAN.

4 joueurs ont été retenus pour participer au stage régional à CASTELAMUROU.

Voici les 4 joueurs sélectionnés :

ALBERTO	RAFAEL	NÎMES OLYMPIQUE
BENKEDA	YANIS	NÎMES OLYMPIQUE
EL YASIDI	HILAL	NÎMES OLYMPIQUE
RIGAL	PABLO	NÎMES OLYMPIQUE

### Détection de l'élite fille

- Catégorie U13F (2011)

#### **Concours d'Entrée Pôle Espoir Féminin de Préformation de CASTELMAUROU 2024 / 2025**

La commission technique a organisé un rassemblement U13F le mercredi 11 octobre 2023 sur les installations des 3 MOULINS à BEZOUCE.

18 joueuses présentes.

Voici les joueuses qui ont été proposées pour participer au rassemblement régional du secteur EST de la Ligue à SETE le 13 février 2024 :

<b>ROUX</b>	NOELIA	ET.S. DE ST JEAN DU PIN
<b>MEGDOUD</b>	SHANNA	ET.S. DE ST JEAN DU PIN
<b>LAURENT</b>	ALIANORE	FF NIMES METROPOLE
<b>DUVIGNAU</b>	LOUISE	EP VERGEZE
<b>BELHACENE</b>	LEYNA	O MAS DE MINGUE
<b>ZOUYENE</b>	EMY	FC BERNIS

A la suite des rassemblements des secteurs Est et Ouest, 3 joueuses ont été retenues pour le stage régional du 8 au 9 avril 2024 à CASTELMAUROU :

<b>BELHACENE</b>	LEYNA	O MAS DE MINGUE
<b>DUVIGNAU</b>	LOUISE	EP VERGEZE

<b>ROUX</b>	NOELIA	ET.S. DE ST JEAN DU PIN
-------------	--------	-------------------------

Deux joueuses ont été retenues pour passer le Concours du Pôle Espoirs de Préformation Féminin, les 10 et 11 mai 2024 à CASTELMAUROU :

<b>DUVIGNAU</b>	LOUISE	EP VERGEZE
<b>ROUX</b>	NOELIA	ET.S. DE ST JEAN DU PIN

**A l'issue du Concours, Louise DUVIGNAU a été admise et va intégrer le Pôle Espoirs Féminin la saison prochaine 2024 / 2025. Toutes nos Félicitations**

- Catégorie U14F (2010)

La commission technique a organisé un rassemblement U14F le mercredi 4 octobre 2023 sur les installations des 3 MOULINS à BEZOUCE.

20 joueuses présentes.

Voici les 2 joueuses qui ont été proposées pour participer aux rassemblements régionaux de la Ligue de Football d'Occitanie :

ABBATE	CALISSIA	FF NIMESMETROPOLE GARD
RIGON	ALEXIA	US DU TREFLE

- Catégorie U15F (nées en 2009)

La commission technique a organisé un rassemblement U14F/U15F le mercredi 27 septembre 2023 sur les installations des 3 MOULINS à BEZOUCE.

25 joueuses étaient présentes.

Voici les joueuses proposées pour participer au rassemblement régional qui s'est déroulé du 4 octobre 2023 à SAUVIAN :

ANE	Maelys	ACADEMIE UNIVERS
DELANZY	Victoria	FF NIMES METROPOLE GARD
MOULIN	Madeline	FF NIMES METROPOLE GARD
AIFIA	Loiska	ENT. PERRIER VERGEZE

LANGENIER		
-----------	--	--

Une joueuse a été retenue au stage régional, ainsi que dans la sélection de la Ligue de Football d'Occitanie, afin de participer à l'Inter ligues qui s'est déroulé du 20 au 23 février 2024 au CREPS de VICHY :

ANE	Maelys	ACADEMIE UNIVERS
-----	--------	------------------

De plus, Maelys ANE a intégré le Groupe de Développement U15F, lors de deux stages FFF qui se sont déroulés aux vacances de NOËL et PÂQUES.

**Maelys ANE intégrera le Centre de Formation Féminin de l'OLYMPIQUE LYONNAIS la saison prochaine. Toutes nos félicitations à Maelys ainsi qu'à son club formateur, l'ACADEMIE UNIVERS.**

**8. Formation de cadres Certificats Fédéraux d'Initiateurs-trices (CFI) U6/U9 – U10/U13 – U14/U19 – SENIORS – GARDIEN DE BUT)**

Cette saison, **283 éducateurs-trices ont participé aux formations proposées**, 186 pour le football d'animation (67 sur le CFI U6/U9 – 119 sur le CFI U10/U13) et 97 pour le football à 11 (97 sur le CFI U14/U9 – 45 sur le CFI Seniors).

Voici le calendrier des formations qui ont été dispensées cette saison :

FORMATIONS	DATES	LIEUX
CFI U6 U9	19/11/23 - 03/12/23	BELLEGARDE
CFI U6 U9	14/11/23 - 21/11/23	DOMMESSARGUES
CFI U6U9	08/02/24 - 22/02/24	GOUDARGUES
CFI U6 U9	19/03/24 - 02/04/24	MONOBLET

<b>CFI U6U9</b>	<b>20/03/24 - 03/04/24</b>	<b>GARONS</b>
<b>CFI U10 U13</b>	<b>22/10/23 - 05/11/23</b>	<b>MONOBLET</b>
<b>CFI U10 U13</b>	<b>28/11/23 - 23/12/23</b>	<b>VERGEZE</b>
<b>CFI U10 U13</b>	<b>23/10/23 - 30/10/23</b>	<b>GOUDARGUES</b>
<b>CFI U10 U13</b>	<b>20/11/23 - 27/11/23</b>	<b>LANGLADE</b>
<b>CFI U10 U13</b>	<b>25/10/23 - 08/11/23</b>	<b>SUMENE</b>
<b>CFI U10 U13</b>	<b>23/01/24 - 13/02/24</b>	<b>BELLEGARDE</b>
<b>CFI U10 U13</b>	<b>20/02/24 - 05/03/24</b>	<b>DOMMESSARGUES</b>
<b>CFI U10U13</b>	<b>29/02/24 - 14/03/24</b>	<b>REDESSAN</b>
<b>CFI U10U13</b>	<b>26/03/24 - 09/04/24</b>	<b>CALVISSON</b>
<b>CFI U14/U19</b>	<b>10/11/23 - 24/11/23</b>	<b>GALLARGUES LE MONTUEUX</b>
<b>CFI U14/U19</b>	<b>09/02/24 - 23/02/24</b>	<b>CONNAUX</b>
<b>CFI U14/U19</b>	<b>12/04/24 - 26/04/24</b>	<b>LANGLADE</b>
<b>CFI Seniors</b>	<b>01/12/23 - 15/12/23</b>	<b>VAUVERT</b>

<b>CFI Seniors</b>	<b>16/02/24 - 01/03/24</b>	<b>ALES</b>
<b>CFI Seniors</b>	<b>19/04/24 - 03/05/24</b>	<b>VAUVERT</b>
<b>CFI GB</b>	<b>26/11/23 - 10/12/23</b>	<b>CALVISSON</b>

### ***9. Football en milieu Scolaire***

- « Foot à l'École » - Action avec l'USEP GARD

Ce dispositif continu son développement, cette année le projet s'est élargi au niveau des lieux géographiques et aussi avec une augmentation de classes de cycle 2 (CP/CE1/CE2).

Cela a impliqué la nécessité **d'organiser 3 rencontres** de fin de cycle (deux l'année dernière et une seule la première année). 2 rencontres ont été organisées sur Nîmes et une sur Beaucaire, comptabilisant plus de 75 équipes (600 enfants) sur les 3 sites !

Plus de 30 classes se sont investies dans ce projet transdisciplinaire : Education Nationale, Fédération Française de Football et USEP avec comme thème, « **Quand football et Jeux Olympiques/paralympiques se rencontrent** ».

10 écoles ont participé à l'axe culturel dont 3 écoles de Beaucaire

5 vidéos ont été présentées et 4 productions statiques.

Les résultats déjà excellents l'an dernier (les deux écoles du Gard, Galan et Lakanal ont terminé à la première place au niveau de l'Occitanie. Le concours s'arrêtant au niveau régional en 2022/2023), l'ont été également cette année.

**Vainqueur au niveau régional avec une BD production statique, l'école Nationale de Beaucaire qui se classe aussi seconde au niveau national... Quant à l'école Garrigues Plane, également de Beaucaire, elle finit seconde au niveau Occitanie :**

<b>Lauréat départ "STATIQUE"</b>	<b>Etablissement</b>	<b>Classe</b>	<b>Nom de l'enseignant</b>	<b>ville</b>
	ECOLE NATIONALE	CM1/CM2	Lionel LUSSEAU	BEUCAIRE
<b>Lauréat départ "DYNAMIQUE"</b>	<b>Etablissement</b>	<b>Classe</b>	<b>Nom de l'enseignant</b>	<b>ville</b>
	GARRIGUES PLANE	CM1/CM2	Christelle STIEVENART	BEUCAIRE



Voici l'ensemble des écoles qui ont participées :

NÎMES : André GALAN, GREZAN, Jean D'ORMESSON, Jean MACE, LAKANAL, TOUR MAGNE, Edouard VAILLANT

BEUCAIRE : Ecole NATIONALE, La MOULINELLE, GARRIGUES PLANE,

Toutes nos félicitations aux élèves, enseignants et partenaires, le « Foot à l'école » prend enfin son envol !

- Sections Sportives

Voici les sections sportives en fonctionnement dans le District Gard-Lozère :

1er Cycle dans le Gard :

- SOMMIERES – Collège Maintenon (US du Trèfle)

1er Cycle en Lozère :

- SAINT CHELY D'APCHER – Collège Sacré Cœur (Ent. Nord Lozère)
- FLORAC – Collège des Trois Vallées

Les sections sportives permettent de proposer aux jeunes des entraînements dans le temps scolaire ce qui permet une progression plus rapide (entre 3 et 4 entraînements par semaine).

### **10. District Gard-Lozère de Football et Intermédiation Service Civique**

Qu'est-ce que l'intermédiation ?

Il est possible pour un organisme d'accueillir un volontaire en Service Civique sans devoir demander et obtenir un agrément au titre du Service Civique. Le code du service national prévoit en effet la possibilité, pour un organisme agréé au titre du Service Civique (District Gard-Lozère), de mettre à disposition des volontaires auprès d'un organisme tiers non agréé (clubs). C'est ce qui est appelé l'intermédiation, l'organisme agréé devenant lors de cette mise à disposition, un organisme intermédiaire entre l'État et l'organisme accueillant le ou les volontaires.

Pour la troisième saison d'intermédiation, le District a mis à disposition 9 volontaires dans 6 clubs du département.

Les Services civiques n'ont pas vocation à entraîner et/ou à jouer !

Malgré la volonté du District de déployer des volontaires afin d'aider à la structuration et au développement de ses clubs, force est de constater que très peu de clubs et de volontaires jouent le jeu et ne réalisent pas les missions qui leurs sont attribuées.

Pour ces raisons, le District ne renouvellera pas son agrément d'intermédiation la saison prochaine !

La Commission Technique du District Gard-Lozère de Football remercie vivement l'ensemble des clubs ainsi que les communes pour le prêt de leurs installations sportives lors des actions stipulées ci-dessus.

## **11.Arbitrage**

Le District peut se réjouir de la qualité de formation et de perfectionnement d'arbitres puisqu'une quarantaine d'officiels dirigent des rencontres de niveau ligue.

Voici les lauréats de la saison :

Arbitre D1	<b>M. ABDELLI SOFIAN</b>
Arbitre D2	<b>M. ARNAUD CATHERINE ESNOUF</b>
Reçus examen D2	<b>M. FARCY FRANCOIS M. BRAZA NOHAM</b>
Finale Coupe Gard-Lozère Seniors	<b>Dirigée par M. YASSIR TOUIL</b> Arbitre assistant 1 : LUDOVIC DEPOUX Arbitre assistant 2 : MICKAEL GIROUD Arbitre remplaçant : ANOUAR EL HEMDAOUI
Finale Coupe André-Granier	<b>Dirigée par M. THIERRY GALAUP</b> Arbitre assistant 1 : ROMAIN DANIEL Arbitre assistant 2 : SAMIR BENDAOU Arbitre remplaçant : ARNAUD CATHERINE ESNOUF

### **Formation :**

Formation continue effectuée par Nicolas RAINVILLE, CTA, avec l'aide précieuse de ses formateurs dans tout le département (Alès, Bagnols, Nîmes).

### **Diplôme de formateur d'arbitres :**

La CDA continue de former des Initiateurs et Formateurs en arbitrage à l'instar de la DTN.

### **Ecole d'arbitrage :**

Pérennisation de la politique de recrutement basée sur la qualité et non la quantité !

C'est pour cela que des stages de formations en internat sont organisés durant les vacances scolaires afin de former sur 5 jours les candidats arbitres.

Une méthode qui a déjà ses résultats puisque certains jeunes issus de cette formation pourront rapidement officier au niveau régional.

**Lors de cette saison, 47 candidats jeunes et 12 seniors ont réussi l'examen.**

À cette occasion, le CTA souhaite vivement remercier tous les formateurs pour leurs précieuses aides et leurs qualités d'interventions.

**Total d'arbitres rattachés au Gard Lozère : 230 environ**

Compétitions District : 190

Ligue : 33

FFF : 7 dont 5 en LFP

**Félicitations à :**

- **BERDOU Nathan** Promu JAF (Jeune arbitre de la Fédération)
- **COULIBALY Kadidia** promue assistante Féminine D2
- **KHERRADJI Abdelatif** promu en L1
- **PRIEUR Emma** Jeune Arbitre de la Fédération (CN17 et CN19)
- **RAHMOUNI Mehdi** assistant Ligue 1 (équipe Letexier) qualifié pour l'Euro et les JO Paris 2024
- **TOUIL Yassir** promu en F4 (national 2)

**Une attention particulière pour Mr Nicolas RAINVILLE qui met un terme à sa carrière d'Arbitre Professionnel à l'issue de cette saison et un grand remerciement pour celui qui a porté haut l'image de notre Département et notre District Gard-Lozère durant toutes ses années sur les terrains de football.**

**Le stage de rentrée :**

Le traditionnel stage de rentrée a eu lieu à Nîmes est resté un moment privilégié puisque durant une journée les arbitres et arbitres stagiaires sont préparés techniquement (travail et analyses vidéo), physiquement (tests physique) et théoriquement (questionnaire sur les lois du jeu).

L'objectif étant de donner les nouvelles directives de la DA et revenir sur le bilan de la saison écoulée. Pour répondre plus particulièrement aux attentes des arbitres, le stage observera une partie spécifique suivant les catégories où arbitres D1, D2, arbitres assistants, jeunes et seniors seront divisés afin de travailler leur domaine d'action.

**Les séances de perfectionnements :**

Toujours organisées en 3 secteurs (Nîmes, Bagnols, Alès), cela permet aux arbitres locaux de participer une même formation et d'être évalué en théorie à chaque réunion.

Pour les raisons sanitaires, une seule réunion de perfectionnement a été organisée dans chaque secteur où un bilan des journées passées est réalisé avant de se plonger sur celles à venir.

**Stages spécifiques :**

Le CTA organise des stages spécifiques intenses basés sur la théorie où les candidats ligue et fédéraux peuvent réviser et se perfectionner pour passer les concours d'accession.

### Suivi des arbitres par la notation :

Depuis plusieurs saisons, une nouvelle grille de notation a été élaborée pour permettre aux observateurs district du juger de la prestation de l'arbitre et surtout de détecter le potentiel pour emmener ce dernier à évoluer au plus niveau district ou accéder en ligue.

Les arbitres D1, D2 sont évalués entre 2 et 3 durant la saison contre 1 à 2 observations pour tous les autres.

Concernant les nouveaux arbitres stagiaires, un suivi individualisé TUTORAT est mis en place afin de les suivre sur les 3 à 5 premiers matchs pour leur prodiguer des conseils, les motiver et surtout avoir leur ressenti pour ensuite progresser.

### La Commission des Arbitres :

La CDA s'est réunie 8 fois cette saison. Ces réunions ont pour objectifs de suivre les dossiers en cours (courrier, demandes diverses d'arbitres, les infos venant de la FFF...), faire le bilan une fois par mois des formations, le suivi des arbitres et traiter les cas particuliers (suspensions d'arbitres, questions diverses).

### Interventions du CTA :

Le CTA s'est efforcé de répondre favorablement aux sollicitations qui lui ont été faites. Notamment sur les stages organisés par les écoles de foot des clubs lors des vacances scolaires pour sensibiliser les jeunes pratiquants aux règles du jeu et au respect de l'arbitre.

Des interventions auprès de structures sport études dans certains collèges.

Présence sur sollicitation du Conseiller Technique lors de stage organisé auprès d'éducateurs lors du passage de diplômes fédéraux.

Intervention, initiation à l'arbitrage dans un centre fermé pour jeunes en difficultés.

Participation à différents rassemblements interdisciplinaires organisés par la direction départementale de la cohésion sociale.

Travail en commun avec des arbitres d'autres disciplines sportives.

### **RAPPEL IMPORTANT :**

Un certain nombre d'arbitres ne seront pas renouvelés par manquements aux devoirs de la fonction.

La CDA et le CTA sensibilisent les clubs à inviter leurs arbitres à participer activement aux différentes manifestations de l'association (matchs amicaux, tournois, assemblée générale...).

Les clubs se doivent de suivre la « carrière » de ses arbitres et se renseigner sur leurs évolutions (assiduités aux réunions de perfectionnement, suivis des désignations, nombre de matchs officiés...) afin d'éviter toutes mauvaises surprises en fin de saison notamment sur le nombre de matchs à arbitrer pour représenter valablement le club au niveau du statut de l'arbitrage qui peut avoir une influence sur le nombre de joueurs mutés...

Pour toutes informations sur ce sujet, merci de contacter la commission du statut de l'arbitrage gérée par M. BOUTADE.

*Remerciements à l'ensemble du personnel administratif et les membres des Commissions pour le travail accompli et l'aide apportée tout au long de la saison.*

## **12. Délégué – Délégué Observateur**

Un effectif de **10 Délégués observateurs** officiel de District.

Un effectif de **14 Délégués** officiel de District **dont 6 formés** en 1<sup>ère</sup> partie de saison.

Parmi les Délégués du Département, il est à noter que :

- Mr Rachid SIDI YAKOUB a été désigné comme délégué principal sur la finale de la Coupe De France entre O. LYON et LE PSG
- Mr Fabien AKERMANS a été désigné comme délégué adjoint sur la finale de la Coupe De France Féminine entre FC FLEURY 91 et LE PSG.
- 4 sont Délégués en LFP
- 4 sont Délégués en FFF
- 8 sont délégués en Ligue Occitanie

## **13. Opération mini but/Matériels.**

Opération remportant un franc succès depuis maintenant quelques années et qui permet aux jeunes joueurs de pratiquer leur passion en toute sécurité. Elle sera reconduite lors de la saison prochaine. Tout comme l'aide de 50€ à l'achat de tablette numérique.

Enfin, nous remercions l'ensemble du personnel administratif et des membres des Commissions pour le travail accompli et l'aide apportée tout au long de la saison.

*Je souhaite également vous remercier pour l'attention que vous avez portée à mon intervention.*

***Vote sur le compte-rendu moral et sportif de l'exercice 2023/2024.***

**Le compte-rendu moral et sportif de l'exercice 2023/2024 est approuvé à la majorité des voix.**

## **IV. QUESTIONS FINANCIÈRES** (par M. Audrey FIRMIN)

La parole est donnée à Mme Audrey FIRMIN, Trésorière Générale. *Budget prévisionnel disponible en Annexe 1 du présent procès-verbal.*

***Vote sur le budget prévisionnel 2024/2025.***

**Le budget prévisionnel 2024/2025 est approuvé à la majorité des voix.**

## V. MODIFICATIONS AUX TEXTES (par Damien JURADO)

Les modifications apportées sont en caractère gras et surligné

### 1. Modifications aux textes n'appelant pas à un vote de l'Assemblée

Conformément à l'article 19 des Statuts, les modifications engendrées aux présents Statuts résultant des dispositions votées en Assemblée Fédérale de la FFF, elles ne sont pas soumises au vote de l'Assemblée Générale du District.

Et conformément à l'article 12.4 des Statuts, les modifications engendrées aux présents règlements ne modifiant pas la structure des compétitions ne sont pas soumises au vote de l'Assemblée Générale du District.

Elles sont néanmoins présentées et commentées aux membres lors de l'Assemblée Générale ordinaire.

Adoptés lors du Comité de Direction du 05 Juin 2024.

## STATUTS DU DISTRICT.

Origine : AG FFF en 2023.12.

Exposé des motifs : Voté en AG FFF en 2023.12 ;

Mise à jour des statuts-types, sur différents sujets :

- ajout de plusieurs dispositions visant à préciser ou clarifier certains points ;
- ajout de dispositions prévues dans les Statuts de la F.F.F., afin d'avoir une cohérence entre ceux-ci et les statuts-types des Ligues / Districts et ainsi soumettre toutes les instances à la même règle, sur certains sujets.

Avis de la C.R.T : Modification votées en AG Fédéral de Décembre 2023.

Effet : 1<sup>er</sup> Juillet 2024 (Saison 2024/2025)

### **Article 8 Objet**

La Ligue / le District assure la gestion du football sur le Territoire.

Elle / Il a plus particulièrement pour objet :

- d'organiser, de développer et de contrôler l'enseignement et la pratique du football, sous toutes ses formes, dans le Territoire ;

**- de promouvoir et favoriser l'éducation des jeunes par le football ;**

[...]

### **Article 12 – Assemblée Générale**

#### 1 Composition

[...]

**Un membre du Comité de Direction n'est pas, en cette seule qualité, membre de l'Assemblée Générale. Il peut néanmoins avoir le droit de voter à l'Assemblée Générale s'il dispose, outre sa qualité de membre du Comité de Direction, de la qualité de représentant de Club, au sens des présents Statuts.**

#### 2 Nombre de voix

Chaque Club dispose d'un nombre de voix déterminé suivant le nombre de licences au sein de ce Club au terme de la saison précédente. [...]

**Un club issu d'une fusion prenant effet lors de la saison en cours dispose d'un nombre de voix déterminé selon le nombre total de licences des clubs concernés par la fusion au 30 juin de la saison précédente.**

### 3 Représentants des Clubs

Le représentant du Club doit remplir les conditions générales d'éligibilité rappelées à l'article 13.2.a) des présents Statuts.

**Toutefois, par exception à la dernière mention du 13.2.a), le représentant du Club, au jour de l'Assemblée Générale, ne doit pas se trouver en état de suspension, quel que soit le quantum de cette suspension ou la nature des faits ayant conduit à son prononcé.** [...]

### 4 Attributions

L'Assemblée Générale est compétente pour : [...]

- et plus généralement **délibérer sur examiner** toutes les questions à l'ordre du jour. [...]

#### d) Votes

Les décisions sont prises à la majorité des suffrages valablement exprimés, soit à main levée, soit au vote à bulletin secret. **Les abstentions**, les votes nuls et les votes blancs ne sont pas comptabilisés dans les suffrages exprimés.

Le vote sur les personnes se fait à bulletin secret de même que tout vote pour lequel le vote à bulletin secret est demandé par au moins un délégué.

Le vote électronique, **à distance ou en physique**, garantissant la sécurité et l'anonymat des votes, est admis pour tous les votes, notamment ceux à bulletin secret. [...]

## **Article 13 – Comité de Direction**

### 1 Composition

[...]

**Un membre du Comité de Direction ne peut pas être salarié de la F.F.F., de la L.F.P., de l'I.E.F.F., d'une Ligue régionale ou d'un District, et inversement.**

### 2 Conditions d'éligibilité

Les conditions générales et particulières d'éligibilité doivent être remplies à la date de la déclaration de candidature

#### a) Conditions générales d'éligibilité

[...]

Ne peut être candidate :

[...]

- la personne de nationalité française condamnée à une peine qui fait obstacle à son inscription sur les listes électorales **faisant l'objet d'une interdiction de droit de vote ou d'éligibilité en vertu de l'article 131-26 du code pénal** ;

- la personne de nationalité étrangère condamnée à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ;

[...]

- la personne licenciée suspendue de toutes fonctions officielles **concernée par une suspension ferme supérieure à 5 matchs ou supérieure à 1 mois, non intégralement purgée.**

### 3 Mode de scrutin

[...]

La déclaration de candidature doit être adressée **transmise** au secrétariat de la Ligue / du District par envoi recommandé **par courrier électronique envoyé au District, sur une adresse électronique officielle**

dédiée, à l'attention de la Commission de surveillance des opérations électorales, au plus tard 30 (trente) jours **au moins** avant la date de l'Assemblée Générale l'élection. [...]

Nul ne peut être sur plus d'une liste. **Si une personne figure sur plusieurs listes, seule la première liste transmise sera prise en compte.** [...]

#### Articles 13.7 et 14.4 Fonctionnement

[...]

Les réunions **ont lieu, par principe, en présence physique, mais elles** peuvent **aussi** avoir lieu à titre exceptionnel téléphoniquement, ou par voie de visioconférence, voire, si l'urgence l'exige, **et / ou** par voie électronique. [...]

#### Article 15 – Président

##### 1 Modalités d'élection

[...]

**Le Président du District ne peut pas cumuler cette fonction avec celle de Président d'un club affilié à la F.F.F. et appartenant son District.**

**En conséquence, toute personne élue Président du District, également Président d'un club affilié à la F.F.F. et appartenant son District, doit démissionner de son poste de Président de club et apporter la preuve de cette démission dans les 15 jours suivant son élection. Cette démission doit en outre être effective dans les 3 mois suivant son élection, la preuve devant également en être apportée dans ce délai.**

**A défaut du respect de ces obligations, son élection est réputée caduque, sur constat de la Commission de surveillance des opérations électorales.**

## REGLEMENT GENERAUX.

### Art. 10 Ter - Présence sur le banc de touche

Origine : Comité Directeur.

Exposé des motifs : Permettre et assurer le contrôle des éducateurs sur les bancs de touche.

Avis de la C.R.T : Favorable.

Effet : 1 <sup>er</sup> Juillet 2024 ANCIEN TEXTE	NOUVEAU TEXTE
Art. 10 Ter - Présence sur le banc de touche	Art. 10 Ter - Présence sur le banc de touche (...) 3. Contrôle de l'activité : Les Officiels désignés sur le match (Arbitres et Délégués) ainsi que la Commission Technique et Sélection sont habilités à procéder à des contrôles d'activités auprès des éducateurs ou entraîneurs encadrant une équipe aux fins de vérifier si l'éducateur ou l'entraîneur remplit les devoirs de sa tâche.

## 2. Modifications aux textes appelant à un vote de l'Assemblée.

L'ensemble des projets de modifications aux textes a été communiqué dans les Procès-verbaux du Comité Directeur du 05/06/2024, et envoyés dans vos messageries officielles.



À ce jour, nous n'avons pas reçu d'autres propositions ni observations.

## **REGLEMENT GENERAUX.**

### Annexe 14 – Championnat de jeunes

Origine : Comité Directeur.

Exposé des motifs : Se mettre en phase avec la refonte des championnats Jeunes, l'application générationnelle et les championnats dit de Territoire organisés par la Ligue ou le District

Avis de la C.R.T : Favorable.

Effet : 1<sup>er</sup> Juillet 2024

ANCIEN TEXTE	NOUVEAU TEXTE
<p><b>Art. 8 - Dispositions générales</b></p> <p>1. <u>Accessions en compétitions de Ligue</u></p> <p>a) Si une équipe ne peut accéder règlementairement ou si elle refuse l'accession, elle sera remplacée par l'équipe suivante au classement, dans les limites fixées par les règlements de Ligue.</p> <p>b) Une équipe ne peut accéder règlementairement en R2 de Ligue si elle possède déjà une équipe en championnat R2 de cette catégorie.</p> <p>2. <u>Accessions en compétitions de District</u></p> <p>Si une équipe ne peut accéder règlementairement ou si elle refuse l'accession, elle sera remplacée par l'équipe suivant au classement dans son groupe, sans que cela ne puisse aller au-delà de l'équipe classée 4ème du groupe.</p> <p>3. <u>Relégations en compétitions de District</u></p> <p>a) Dans chaque catégorie, les relégations en championnat de niveau supérieur en niveau inférieur sont fonction des relégations éventuelles du championnat de Régional.</p> <p>b) Le nombre d'équipes concernées par la relégation automatique de niveau supérieur en niveau inférieur est au moins égal au nombre de groupes formés dans ce niveau inférieur.</p>	<p><b>Art. 8 - Dispositions générales</b></p> <p>1. <u>Accessions en compétitions de Ligue</u></p> <p>a) Si une équipe ne peut accéder règlementairement ou si elle refuse l'accession, elle sera remplacée par l'équipe suivante au classement, dans les limites fixées par les règlements de Ligue.</p> <p>b) Une équipe ne peut accéder règlementairement en R2 de Ligue si elle possède déjà une équipe en championnat R2 de cette catégorie.</p> <p>2. <u>Accessions en compétitions de District</u></p> <p>Si une équipe ne peut accéder règlementairement ou si elle refuse l'accession, elle sera remplacée par l'équipe suivant au classement dans son groupe, sans que cela ne puisse aller au-delà de l'équipe classée 4ème du groupe.</p> <p>3. <u>Relégations en compétitions de District</u></p> <p>a) Dans chaque catégorie, les relégations en championnat de niveau supérieur en niveau inférieur sont fonction des relégations éventuelles du championnat de Régional <b>ainsi que des incorporations éventuelles des championnats territoriaux par application générationnelle.</b></p> <p>b) Le nombre d'équipes concernées par la relégation automatique de niveau supérieur en niveau inférieur est au moins égal au nombre de groupes formés dans ce niveau inférieur.</p>

À moins qu'il n'y ait des questions ou des observations, je vous propose de voter sur ce article.

**Les modifications concernant l'article 08 de l'annexe 14 des règlements Championnat jeunes à 11 sont approuvées à la majorité des voix.**

Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, je souhaiterai remercier l'excellent travail et l'énorme investissement de l'ensemble des commissions pour leurs remontées d'information et notamment ici la Commission de Révision des Textes qui a permis l'examen de ces modifications.

**VI. ÉLECTION DU COMITE DE DIRECTION DU DISTRICT GARD-LOZERE (par M. Damien JURADO)**

Conformément à l'article 13 des Statuts du District, l'Assemblée Générale est appelée à élire le Comité de Direction pour la période 2024/2028.

Lecture est faite par Bernard ROUSSEL, Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales, qui précise que les candidats remplissent les conditions d'éligibilité prévues aux Statuts et déclare que le vote peut être ouvert.

Une seule et unique liste s'est portée candidate.

Il donne ensuite la parole à la tête de liste Mr Joseph-Fernand D'ANNA pour présenter sa liste :

*Intervention de Mr Joseph-Fernand D'ANNA  
Mesdames, Messieurs les Présidents de Club,  
Mesdames et Messieurs les Délégués,  
Mesdames, Messieurs,*

*Aujourd'hui le District Gard Lozère de football vit un moment historique car notre Président actuel Francis ANJOLRAS a décidé de ne pas se représenter et de passer la main.*

*Pour ceux et celles qui ne me connaissent pas, je m'appelle Fernand D'ANNA, j'ai 67 ans, je suis marié, 4 enfants, et 6 petits enfants.*

*Retraité depuis juillet 2023, j'étais Directeur d'une société de construction.*

*Je peux donc entièrement être disponible pour gérer le District Gard-Lozère si vous m'en donnez l'occasion par vos votes.*

*Je suis entré au District en 2011 en intégrant la Commission de Discipline.*

*En 2016 je suis élu au Comité de Direction et prends la Présidence de la Commission de Discipline ; Fonction que je quitte en 2023.*

*Lors de la dernière assemblée électorale de 2020, je deviens Vice-Président délégué du District au côté de Francis ANJOLRAS.*

*En 2023, Mr Francis ANJOLRAS fait part de son intention de ne pas se représenter aux prochaines élections et à partir de ce moment-là et en tant que Vice-Président je me suis positionné pour lui succéder.*

*Cela fait maintenant plus d'un an que je l'accompagne quotidiennement et apprend à ses côtés le fonctionnement du District.*

*Avec un formateur comme le Président, cela a conforté mon choix et mon envie.*

*Me voilà donc face à vous, emmené par la volonté de devenir Président du District Gard-Lozère en me présentant en tant que tête de liste aux élections du nouveau Comité de Direction pour la période 2024/2028.*

*Je ne suis pas seul mais accompagné d'une équipe composée de 15 personnes que je vais vous présenter dans quelques instants.*

*Nous souhaitons continuer dans la lignée du travail effectué par le Président ANJOLRAS. Nous serons à votre écoute pour améliorer et éventuellement corriger certains points comme cela a été évoqué lors de nos réunions publiques d'avant élections avec vous.*

*Notre travail pour les quatre années à venir sera axé sur les points suivant :*

*En priorité LES INCIVILITES qui pourrissent notre football.  
Pour tenter d'y remédier nous mettrons en place certaines mesures. (Ex Doublement des sanctions prévues au règlement disciplinaire complémentaires des Compétitions propre au district.  
Instauration du carton blanc exclusion temporaire.  
Réunion de prérentrée des clubs éducateurs capitaine)*

*DE plus nous allons renforcée La commission d'accompagnement et d'aide aux clubs.  
Par des réunions de formation et d'information avec des sujets précis et remontés par les clubs.*

*Nous travaillerons également sur le DEVELOPEMENT : DE L'ARBITRAGE,  
Le développement DE NOS COMPETITIONS,  
Le développement DU FOOT ANIMATION,  
Le développement De LA FEMINISATION,  
Le développement De LA FORMATION EDUCATEUR,  
Le développement Du FOOT LOISIR / FOOT DIVERSIFIE : (FutNet, eSport)  
Le développement De la COMMUNICATION*

*Mon équipe a été renouvelée à 40% avec 6 nouvelles personnes sur les 16 qui composeraient le nouveau Comité de Direction.*

*6 femmes au total sont présentes sur ma liste.*

*Mon équipe s'investira pleinement au développement de notre Football Gardois et Lozérien ainsi qu'auprès des Clubs.*

*Je vous présente les personnes que je vous demande d'élire avec moi.*

*Pour commencer, les personnes renouvelant leur engagement : (Par ordre alphabétique)*

*Mr. Christian BOUTADE, Commission des Arbitres, responsable du Statut de l'Arbitrage.*

*Mr. Patrick CHAMP, Représentant des Educateurs et Président de la Commission Technique et Sélection.*

*Mr. le docteur Jean-François CHAPPELLIER, Médecin Fédéral National.*

*Mme. Marie COLAVOLLI, Membre de la Commission des Arbitres, responsable jeunes arbitres.*

*Mme. Bernadette FERCAK, Présidente de la Commission Féminines du district.*

*Mme. Audrey FIRMIN, Trésorière du district.*

*Mr. Damien JURADO, secrétaire général du district.*

*Mme. Rachel MARTIN, Secrétaire de l'US Monoblet*

*Mr. Philippe MOREL, Educateur Sport Adapté absent excusé ce jour.*

*Les nouvelles personnes venant me rejoindre :*

*Mme. Carole ESCOBEDO-MONZON, Dirigeante à Nîmes Olympique*

*Mme. Nathalie JEANNEY, Présidente de l'ES Marguerittes.*

*Mr. Alain MAZON, Président de l'UNAF Gard Lozère et depuis peu président de L'UNAF Occitanie.*

*Mr. Jean-Christophe MORANDINI, Président du FC Calvisson et membre de la Commission des Statuts et Règlements du district.*

*Mr. Michel QUENIN, Président de la Commission d'Appel du district.*

*Mr. Mohamed TSOURI, Membre de la Commission d'Appel du district, membre de la commission des règlements et contentieux à la Ligue Occitanie.*

*Je vous remercie pour votre attention et votre écoute, maintenant place au vote en souhaitant que vous nous accordiez votre confiance pour la mandature à venir.*

## **J-F D'ANNA**

***L'assemblée est appelée à passer au vote.***

**La liste portée par Mr Joseph-Fernand D'ANNA est élue à la majorité avec  
76,26% des voix exprimées**

## **VIII. ALLOCUTION de Mr Joseph-Fernand D'ANNA**

Monsieur (le Président) ANJOLRAS,  
Mesdames, Messieurs les Présidents de Club,  
Mesdames et Messieurs les Délégués,  
Mesdames, Messieurs les Dirigeants,  
Mesdames, Messieurs les Éducateurs,  
Mesdames, Messieurs les Arbitres,  
Cher(e)s Ami(e)s,  
Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, permettez-moi Monsieur ANJOLRAS de vous adresser un petit mot et ce afin, de vous remercier pour ces 44 années de dévouement au sein de notre District Gard Lozère, où chacun d'entre nous connaît la valeur des actions que vous avez pu mener pour le bien de tous et de notre football.

Laissez-moi poursuivre par un petit mot pour tous les bénévoles qui œuvrent tous les jours et dont le travail si précieux nous permet d'atteindre les buts recherchés dans la noblesse d'esprit du football et de le faire rayonner dans notre département du Gard et en Lozère et même au-delà.

Au cours de ces années, j'ai œuvré à vos côtés et vous remercie de la confiance que vous m'accordez aujourd'hui en m'ayant élu Président du District Gard-Lozère.

Je suis honoré et essayerai d'en être digne et ce afin, de ne pas vous décevoir.

Je suis conscient que la charge de travail qui sera la mienne n'est pas des moindres et je prends l'engagement solennel aujourd'hui devant vous tous réunis de mener à bien cette mission, entouré et aidé par mon équipe de 15 personnes figurant sur ma liste qui constitueront le nouveau Comité Directeur et ainsi que par l'ensemble des personnes qui interviennent à des postes différents tous les jours pour le District, salariés et bénévoles au sein des Commissions.

Comme énoncés lors de ma première intervention, nous tâcherons de mener à bien les projets et axes essentiels au développement de notre football Gardois et Lozérien.

Après ce petit discours que j'ai voulu bref et concis, je vous propose de nous retrouver après cette assemblée pour un moment de convivialité au cours duquel nous pourrions continuer nos échanges.

Merci et bonne continuation dans la poursuite de l'ordre du jour de cette Assemblée.

**VI. ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS REPRÉSENTANT LES CLUBS DE DISTRICT, APPELÉS À SIÉGER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE (par M. Damien JURADO)**

Conformément à l'article 12 des Statuts de la Ligue, l'Assemblée Générale est appelée à élire les délégués représentant les Clubs de District qui siégeront aux Assemblées Générales de la Ligue pour la saison 2024/2025.

Lecture est faite par Bernard ROUSSEL, Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales, qui précise que les candidats remplissent les conditions d'éligibilité prévues aux Statuts et déclare que le vote peut être ouvert.

En application des dispositions de l'article 12.5.f des Statuts du District et 12.2 des Statut de la LFO, la composition de la délégation du District aux assemblées de la Ligue saison 2024-2025 est composé comme suit (par ordre de voix récoltées) :

Voix obtenues	NOM	Prénom	Délégués
380	MORANDINI	Jean-Christophe	<b>Titulaire 1</b>
377	CHAPON	Régis	<b>Titulaire 2</b>
373	CHEVALIER	Guillaume	<b>Titulaire 3</b>

372	PERRI	Giovani	<b>Titulaire 4</b>
370	FUGIER	Luc	<b>Titulaire 5</b>
361	COLLAVOLI	Marie-Elisabeth	<b>Titulaire 6</b>
351	CORNUS	Christie	<b>Titulaire 7</b>
344	TSOURI	Mohamed	<b>Titulaire 8</b>
339	COURET	Marie-Claude	<b>Titulaire 9</b>
338	GOGLIA	Mennato	<b>Titulaire 10</b>
336	BARLAGUET	Bernard	<b>Suppléant</b>
335	VERA	Frédéric	<b>Suppléant</b>
323	PULIDO	Orlando	<b>Suppléant</b>
319	CHAMPETIER	Julien	<b>Suppléant</b>
318	MAZON	Alain	<b>Suppléant</b>
302	HEBRARD	Daniel	<b>Suppléant</b>

On referme ici la partie électorale de cette Assemblée Générale.

## **VII. QUESTIONS DIVERSES.**

Aucune.

## **VIII. ALLOCUTION de M. Francis ANJOLRAS**

Ce n'est pas sans une certaine émotion que je mets fin aujourd'hui à mes fonctions de Président du District Gard-lozère après une carrière de 69 ans de Dirigeants Bénévoles dont 44 passées à la tête de cette belle Instance.

C'est l'occasion pour moi de faire un peu d'Histoire et vous informer de l'évolution depuis la création en faisant un Bilan incomplet certes, mais donnant une image des Actions réalisées.

C'est en 1922 que fut créé le Sous District du GARD-LOZERE, faisant partie du District du Languedoc de la Ligue du SUD-EST avec pour premier siège social le café de la Bourse à Nîmes, le District étant officiellement créé et déclaré en Préfecture le 15.02.1927.

Très rapidement il s'installait au bar de la Poste et démarrait les compétitions avec les 40 premiers clubs affiliés.

C'est en 1938 que le District déménageait dans un local indépendant, composé d'une seule pièce, sis 5 rue Graverol, une cave comme la dénommait les amis qui l'ont connue.

Ce lieu public allait rapidement devenir le lieu favori des sportifs nimois qui ne manquaient jamais les succulents débats publics hebdomadaires pour le règlement des litiges sportifs.

Des témoins de cette époque que j'ai connus, m'ont raconté ces histoires savoureuses qui provoquaient l'hilarité du public dans ce lieu où l'on réglait les problèmes sportifs.

Il allait successivement acquérir et s'installer dans ses propres locaux

- En 1958 rue de Beaucaire (menaces d'alignement)
- En 1970 Avenue Feuchères (Réunions Exceptionnels avec des Comités savoureux de 20H00 à 3H00 du matin)
- En 1980 enfin, 34 rue Séguier où nous sommes actuellement car il n'était plus possible de rester en copropriété, compte tenu des va et vient incessants et de la gêne occasionnée aux voisins.

## 1982

Son développement nécessitait de se doter de moyens modernes pour traiter les multiples tâches administratives et faire face. De plus, conscients des évolutions technologiques, des progrès fulgurants de l'informatique et des formidables perspectives de la MICRO-INFORMATIQUE, le Comité de Direction décidait de franchir un pas supplémentaire en signant avec DATA 2M, au cours du premier trimestre 1982 le premier contrat de traitement informatique et l'automatisation de son Bulletin Officiel.

Une opération délicate, car il fallait « **essayer les plâtres** », mais les risques étaient limités et calculés.

L'équivalent d'un investissement de **15.000 euros** tout de même.

Rapidement à l'aide de divers logiciels de cette société, le District établissait les calendriers, toutes les feuilles d'arbitrage, les convocations d'arbitres, produisait de classements automatiques, gérait le Challenge de l'Offensive, sa comptabilité, bref améliorait sensiblement sa gestion.

Avec le développement rapide de l'informatique au sein des Districts grâce aux logiciels de DATE 2M devenu depuis le partenaire officiel de notre Fédération.

## 1985

Toutes ces évolutions liées à la technologie, ajoutées au formidable développement des clubs et leurs équipes nécessitaient que le District se dote d'un outil définitif et adapté à ses besoins. Dès 1985 donc le Comité de Direction décidait de me charger d'entreprendre les démarches dans ce sens afin d'agrandir les locaux du siège et doubler la surface, soit au total 490 m<sup>2</sup> de bureaux, programme terminé en 2008.

Le financement du District s'est fait en plusieurs étapes :

### SIEGE

1980	ACQUISITION.....	150 000,00 euros
1984	1 <sup>ER</sup> TR (salle Comité).....	110 000.00 euros
1986/1987	2 <sup>ème</sup> TR (EXT Rdc + 1 <sup>er</sup> étage) (EXT 2 bureaux).....	268 000.00 euros

2008

3<sup>ème</sup> TR (2<sup>ème</sup> et Terrasse).....153 000.00 euros

**TOTAL :.....681 000.00 euros**

MOBILIER..... 91 000.00 euros

MATERIELS (informatique)..... 52 000.00 euros

TELEPHONIQUE..... 7 500.00 euros

AUDIOVISUEL..... 33 500.00 euros

**TOTAL :..... 865 000.00 euros**

## FINANCEMENTS

### SUBVENTIONS

CONSEIL REGIONAL..... 59 000.00 euros

CONSEIL REGIONAL LR..... 55 000.00 euros

CREDIT LYONNAIS..... 1 500.00 euros

PRET LIGUE/8 ans..... 60 600.00 euros

FOND PROPRES ..... 687 400.00 euros

**TOTAL :..... 865 000.00 euros**

Je tiens à vous dire que j'ai eu la chance de débiter la fonction avec comme **Président de la FFF, Fernand SASTRE Président Visionnaire à qui l'on doit la place rayonnante de notre Football dans le monde, constructeur du Centre national de Clairefontaine, cet outil fabuleux très envié.**

Avec lui et les Amis du Languedoc Roussillon, j'ai eu le plaisir de créer en 1979 lors de **la première réforme territoriale**, la Ligue du Languedoc Roussillon de football suite à la dissolution de la Ligue du Sud-Est et la création des deux nouvelles Ligues.

➤ **LIGUE DE LA MEDITERRANEE**

et

➤ **LIGUE DU LANGUEDOC ROUSSILLON**

Cela me permet de vous dire qu'avec

➤ JACQUES FOURCADE, 1<sup>er</sup> Président de cette Ligue



- et les Présidents successifs

- LEONCE GAY
- **ROGER GAUBERT, un ami fidèle toujours présent à nos côtés,**
- **MAURICE MARTIN**

- Et les Présidents des 4 Districts

- HERAULT
- AUDE
- PYRENEES OIENTALES

Avons fait un bloc homogène, grâce à notre volonté commune et notre amitié, pour réussir à construire cette belle **LIGUE du LANGUEDOC ROUSSILLON** dans les meilleures conditions, **avec le souci de soutenir les clubs et alléger au mieux leurs difficultés.**

Malheureusement, **et c'est un cri du cœur**, en même temps qu'une blessure, en 2016, **avec le 2<sup>ème</sup> Réforme Territoriale**, il a fallu faire le chemin inverse et rayer d'un seul trait tout ce qui avait été réalisé et faisait le socle d'une Ligue solide, structurée, dynamique, proche des clubs avec **la CRATION de la LIGUE OCCITANIE** de la FUSION issue des LIGUES

- ✓ MIDI-PYRENEES
- ✓ LANGUEDOC-ROUSSILLON
- ✓

Sur un territoire allant de PONT SAINT ESPRIT aux portes du VAUCLUSE, ou encore ST CHELY D'APCHER à la frontière du CANTAL, jusqu'à LOURDES ou CAHORS dans le LOT et comprenant 13 DEPARTEMENTS contre 4 précédemment en LANGUEDOC ROUSSILON.

Autant la 1<sup>ère</sup> Réforme a été une pleine réussite, **je ne peux malheureusement pas vous dire qu'il en a été de même pour la 2<sup>ème</sup>.**

Huit ans après, sa création, cette nouvelle Ligue connaît encore de fortes tensions, qui incombent à des personnes qui n'avaient pour objectif que celui d'absorber la Ligue LANGUEDOC ROUSSILLON **plutôt que s'employer à rechercher OU COLLABORER efficacement pour l'intérêt général**, en mesurant les énormes difficultés pour nos clubs eu égard à cette configuration géographique démesurée.

Pour illustrer mon propos, je me demande comment vous et les clubs affiliés de la LFO ont vécu que la 2<sup>ème</sup> mandature se termine par une Assemblée Générale impersonnelle le 31.05.2024 en visio conférence, **sans mot de bienvenue pour les participants, ni hommage aux disparus et pas un mot de remerciements pour les Présidents de Districts quittant leurs fonctions** après de

**nombreuses années de dévouement et de responsabilités au sein des instances du Football « UN MANQUE de RESPECT et de CONSIDERATION INSUPPORTABLE ».**

Quel fossé, avec l'Assemblée Générale de la FFF organisée le 08.06.2024 qui regroupe toutes les Ligues, tous les Districts, le foot pro et les familles du foot avec le discours du Président de la FFF clôturant la mandature fédérale.

Hormis **ce triste constat du fonctionnement de la LFO**, j'ai maintenant le plaisir de revenir sur notre bilan, celui des réalisations majeures que nous avons faites ensemble et vos prédécesseurs avec le concours efficace des Membres du COMITE DIRECTEUR qui m'ont entouré et soutenu durant ces très nombreuses années.

## **QUELQUES DATES**

### **1980**

A l'initiative du Président Fernand SASTRE Président de la FFF et la forte implication de Jacques FOURCADE Président de la Ligue du Languedoc Roussillon et Francis ANJOLRAS Président du District Gard Lozère, **a été créé en 1980 la Délégation Départementale de la Lozère, installée à MENDE et aujourd'hui Commune CHASTEL-NOUVEL tout proche.**

Grâce à une équipe de dirigeants motivés et des Présidents qui se sont succédés, **27 clubs sont affiliés aujourd'hui contre six à la création.**

### **1982**

Signature du 1<sup>er</sup> contrat informatique et du Journal avec DATA 2 M en même temps que le District de l'Hérault.

Une prise de risque à cette époque eu égard au coût investi, mais une réussite aujourd'hui **malgré les dysfonctionnements actuels qui vont, je vous rassure, être réglés comme le Président DIALLO s'y est engagé.**

### **1988**

Devant la progression constante des effectifs, le District se trouvait confronté au problème de l'arbitrage sur lequel une réflexion était engagée.

Le recrutement était fructueux, mais l'effritement tout aussi important.

**Recruter les arbitres c'était bien ! Les garder c'était mieux !**

Pour cela une seule solution, les mettre dans les conditions les plus favorables pour remplir leur mission délicate, c'est-à-dire les protéger dans leurs premiers pas, **mais surtout leur donner une formation qui leur permette de se tirer d'affaire dans les situations les plus délicates.**

C'est ainsi que le Comité Directeur **décidait en 1988 de** créer le premier poste de CONSEILLER TECHNIQUE DEPARTEMENTAL en ARBITRAGE, avec Mr Claude BOUILELT et maintenant Nicolas RAINVILLE.

Je me souviens encore du doute suscité sur cette initiative et savoure maintenant l'importance de cette décision sachant que toutes les Ligues et Districts ont ou souhaitent créer ce poste de technicien.

## **1989**

Mise en place de Conseillers Départementaux du Football d'animation et du foot féminin, en charge des actions du PEF et des nouvelles pratiques.

C'était 1 par District (Aide Fédérale) : 2000 euros

**Pour nous, nous avons obtenu une dérogation de la FFF, le Président SASTRE nous accordant un 2<sup>ème</sup> pour le département de la Lozère.**

## **INONDATIONS 2002 – NIMES**

Avec le concours de Laurent BLANC Président et Henri EMILE Secrétaire de l'Association « France 98 » dont les membres sont les joueurs champions du Monde 98.

## **ORGANISATION A NIMES**

D'un match de GALA au profit des sinistrés opposant l'équipe des Champions 98 à l'OM.

La recette du match **1.703.925 euros** remise à Monsieur le Préfet pour abonder le FONDS COMMUN d'AIDE aux SINISTRES qui a permis d'aider **1145 familles à hauteur de 1800 euros, réparties dans 92 communes du département du GARD.**

En plus avec les recettes, amendes provenant de 16 Ligues, 64 Districts, 10 clubs PRO, une grande tombola organisée par HENRI EMILE, le concert du chanteur Francis LALANNE et les dons des clubs amateurs, associations ou particuliers.

Aide de France 98 les pertes en matériel de 30 clubs amateurs et 120 dirigeants sinistrés, **soit 224 000 euros ont été totalement remboursés.**

## **2003**

ORGANISATION d'un CONVOI du SOURIRE soit 22 autocars amenant 1100 joueurs France/EGYPTE le 30.04.2003.

Enfin les réparations des dommages subis sur 19 terrains de 16 communes ont été en partie financées grâce à une aide du **FONDS D AIDE à L'INVESTISSEMENT de la FFF soit 870.000 euros de subventions.**

## • AUTRES OPERATIONS

### OPERATIONS PIECES JAUNES

Avec le concours du club FC VARIETES CLUB DE France présidé par Jacques VENDROUX renforcé par plusieurs joueurs Champions du MONDE.

### ORGANISATION A NIMES en OCTOBRE 2006

Match de gala Variétés Club de France/Equipe de France de la POSTE

### Recette 67.000 euros

Remise à Madame Bernadette CHIRAC, Président Association PLUS DE VIE.

### 2005

- MISE EN PLACE DE FOOT 2000

### 2007

- MISE EN PLACE SITE DU DISTRICT

### 2010

L'exploitation des moyens modernes de communication, nous ont amené à réfléchir sur l'évolution de l'information de nos clubs en tenant compte des économies substantielles pouvant être réalisées.

### 2010/2011 : SAISON DU CHANGEMENT, avec :

- La simplification des traitements administratifs et nouvelles modalités de délivrance des licences,
- Mis en place d'un Journal officiel Numérique

### Avec possibilité dès le 30 AOUT 2010 de consulter le PREMIER NUMERO du JOURNAL OFFICIEL NUMERIQUE HEBDOMADAIRE du District Gard Lozère de Football.

Ce journal remplace désormais l'ancien journal papier FOOT qui existait depuis 1982 dans notre District.

Avec les mêmes informations que sur le Journal FOOT, PROCES VERBAUX des Commissions, DISCIPLINE, RESULTATS, CLASSEMENTS mais aussi des rubriques d'actualité du District et de ses clubs.

**2019**

## **ACTION DE PREVENTION**

### **LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET LES DISCRIMINATIONS DANS LE FOOTBALL**

**35 ANS des actions et de lutte pérenne et nombreuses opérations engagées, AVEC, plus spécialement cette**

- Opération de Grande Envergure, destinée à valoriser les bons comportements, les Manifestations de convivialité et Développer les attitudes du Fair Play,
- Organisée en collaboration avec les services de l'Etat et le Conseil Général,
- Lancement opération : 15.04.2019
- Fabrication et installation de plaques en alu sur 110 terrains du Département,
- 

- **Coût fabrication panneaux 28.000 euros**
  - Subvention CNDS 8.000 euros
  - Conseil Général 5.000 euros
  - Participation District 15.000 euros

**2023**

Bons carburants remis aux clubs en doublant la dotation fédérale **22.500 euros**

**Et pour compléter, je tiens à rappeler le fort engagement du Comité de Direction avec les dotations exceptionnelles ou pérennes,**

- ❖ Tablettes FMI et Aide au renouvellement (à titre gratuit)
- ❖ Opération Mini-Buts avant celle de LFO
- ❖ PYRAMIDE de BALLONS
- ❖ Aide pérenne annuelle aux clubs équivalents à une enveloppe depuis de **100.000 euros avec** le concours de nos fidèles partenaires
  - CA LANGUEDOC
  - SPORTS 2000 NIMES

- MONTI SPORTS BAGNOLS

### **Soit 130 jeux de Maillots, ballons etc...**

- ❖ AIDE au FOOT à l'école
- ❖ AIDE au SPORTS ADAPTE

Voilà succinctement le résumé le bilan incomplet de l'Action des équipes que j'ai eu l'honneur et le plaisir de diriger.

Au terme de cette longue période durant laquelle, vos prédécesseurs et vous-mêmes, avaient donné votre confiance, il était TRES IMPORTANT que tous les chantiers entrepris par des clubs et leurs licenciés soient reconduites et pérennisées.

Le District, c'est d'abord la Maison du Football Amateur, celle de tous les clubs.

Aussi il importe qu'il y ait une **CONTINUITE** dans l'Action et la Gestion.

**C'est pourquoi la liste, rajeunie, féminisée comprenant des femmes et des hommes de qualité, dévoués, motivés, investis dans leur domaine de compétence connaissant parfaitement les dossiers en qui je fais entière confiance pour continuer le développement et le rayonnement du foot en Terres Gardoise et Lozérienne, s'est présentée à vous avec mon total soutien et vous remercie de leur avoir manifesté votre confiance.**

**Vivre une PASSION sa PASSION,**

**Constitue une chance extraordinaire encore faut-il pour la réussir être très entouré et aidé, car cela entraîne bien entendu beaucoup de sacrifice et demande un investissement sans faille.**

**C'est pourquoi je tiens à remercier mon épouse et ma famille pour leur bienveillante compréhension et leur soutien affectueux, sans lesquels, un homme ne pourrait pas exercer normalement une telle fonction.**

*En terminant ce propos,*

**Je tiens à vous dire l'immense plaisir que j'ai eu à travailler pour le développement du foot dans nos deux départements et au-delà en vous remerciant pour votre formidable engagement, votre action désintéressée, votre dévouement sans limites au service des licenciés malgré les difficultés de plus en plus importantes que vous rencontrez et auxquelles vous réagissez avec la plus grande énergie.**

**Je tiens aussi à rendre hommage au travail de nombreux et sympathiques dirigeants que j'ai connus et appréciés qui vous ont précédé et qui ont beaucoup contribué à ce rayonnement. Merci également aux Membres de nos Commissions pour le travail ainsi qu'aux Membres du Personnel pour leur sérieux et la qualité de leur travail.**

Je crois avoir bien servi le FOOTBALL mais je tiens à vous dire qu'il m'a beaucoup apporté.

## L'AMITIE d'abord

- Celle de très nombreux Présidents, Membres de Ligues et Districts, Dirigeants, répartis sur tout le territoire,
- Cette AMITIE que l'on cultive, qui se renforce au fil des années, autour d'une estime réciproque et d'une identité de vous sur un certain nombre de données fondamentales portant sur les manières d'être et de se comporter dans la vie publique ou privée.

## LA JEUNESSE ensuite, plus exactement le « Maintien en forme »

- Je sais que je vais en faire sourire plus d'un, mais en disant qu'être jeune c'est d'abord dans la tête **car la jeunesse, je me plais à le rappeler n'est pas une étape de la VIE.**



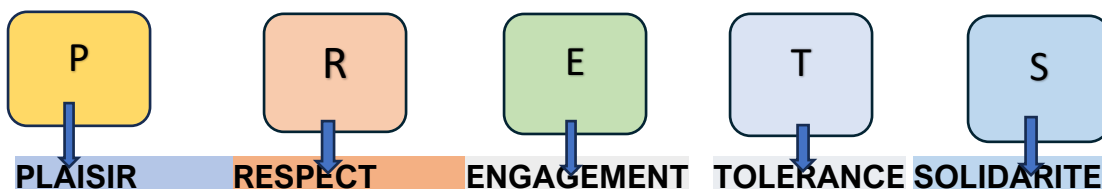
## C'EST UN ETAT D'ESPRIT.

Rester **OPTIMISTE**, se remettre en question avoir la volonté de **POSITIVER** d'entretenir le PHYSIQUE et SURTOUT **« ne pas user les pantoufles ».**

Enfin, Cerise sur le gâteau,

Un hommage de la Nation avec de hautes distinctions officier dans l'Ordre du Mérite en 2001 puis Chevalier de la Légion d'Honneur en 2011.

A travers ma personne, ces distinctions récompensent aussi vote investissement dans la vie locale pour la promotion de football sachant que l'éducation par le sport n'est pas une nouveauté pour notre discipline et ce n'est pas un hasard si des études récentes ont montré que les clubs de foot représentaient le 3<sup>ème</sup> lieu éducatif, pour inculquer aux jeunes licenciés ses valeurs de



Par l'apprentissage de règles (de vie et de jeu) déclinée autour de 6 thèmes :



Je souhaite que notre sport reste un plaisir pour tous les passionnés que nous sommes et qu'il reste, toujours aussi attractif comme l'atteste l'extraordinaire développement du nombre de licenciés. Cette saison, **plus de 2.300.000 à la FFF et une progression de 12% en GARD LOZERE.**

**Ce résultat c'est le VOTRE.**

**MERCI**

Bonne Saison 2024/2025.

En vous disant que j'aurai toujours un aussi grand plaisir à vous revoir.

**F. ANJOLRAS**

#### **VIII. ALLOCUTION de Mr Vincent NOLOGUES**

#### **VIII. INTERVENTIONS DIVERSES**

1/ Mr Frédéric ALCARAZ, CTD PPF, intervient sur le Programme Educatif Fédéral.

2/ Mr Lionel ROCHETTE, CTD DAP.

3/ Mr Daniel POIRIER, Président de la Commission de Discipline.



**IX. REMISE DES RECOMPENSES AUX LAUREATS DES CHAMPIONNATS  
2021/2022**

**La séance est close à 12h40.**

**M. Francis ANJOLRAS**

*Président*

**M. Damien JURADO**

*Secrétaire Général*

## Annexe 1 : Budget Prévisionnel

### BUDGET PREVISIONNEL 2024 - 2025

<b>60 - ACHATS</b>	<b>20 700,00 €</b>	<b>70 - VENTES</b>	<b>297 700,00 €</b>
Brochure FFF/RG	200,00 €	Changement de club	30 000,00 €
Petit matériel de bureau	1 800,00 €	Dossier procédure	
EDF - GDF	7 000,00 €	Cotisations District	9 000,00 €
SAUR	500,00 €	Quote parts sur licences	90 000,00 €
Fournitures de bureau	3 000,00 €	Amendes disciplinaires	87 000,00 €
Objets Promotionnels Coupes	8 200,00 €	Amendes diverses	10 200,00 €
		Droits Confirmation réserves	500,00 €

<b>61 - SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>46 280,00 €</b>
Frais Photocopieurs	12 500,00 €
Contrats de maintenance	1 000,00 €
Entretien du siège	11 000,00 €
Assurances	5 000,00 €
Organisation matchs stages	3 700,00 €
Assemblée Générale (ORGANISATION)	12 000,00 €
Loyers	1 080,00 €

Statut de l'Arbitrage	2 000,00 €
Amendes absence AG	2 000,00 €
Gestion des clubs	42 000,00 €
Forfaits dû par les clubs	10 000,00 €
Recettes diverses	15 000,00 €

<b>62 - AUTRES SERVICES EXT.</b>	<b>73 400,00 €</b>
Honoraires divers	5 500,00 €
Divers cadeaux	900,00 €
Déplacements Officiels compétitions + Commissions	8 900,00 €
Réception et cérémonies	10 600,00 €
Affranchissements	1 400,00 €
Téléphone	12 000,00 €
Déplacements bénévoles District	30 000,00 €
Missions	1 600,00 €
Contrôle sécurité	2 500,00 €
Maintenance informatique	

<b>74 - SUBVENTIONS EXPLOI.</b>	<b>183 430,00 €</b>
FFF	139 430,00 €
LLR	6 000,00 €
DDCSG - CNDS	21 000,00 €
CONSEIL GENERAL	17 000,00 €

<b>75 - AUTRES PRODUITS</b>	<b>85 000,00 €</b>
Engagements Championnat	35 000,00 €
Engagements Coupe	20 000,00 €
Dons bénévoles District	30 000,00 €

<b>63 - IMPÔTS ET TAXES</b>	<b>12 300,00 €</b>
Taxe d'habitation	4 700,00 €
Taxe foncière	4 600,00 €
Salaires	3 000,00 €

<b>64 - CHARGES DE PERSONNELS</b>	<b>336 200,00 €</b>
-----------------------------------	---------------------

Rémunérations nettes	110 000,00 €
Rémunérations CTD + CDFA + CTA	84 000,00 €
Cotisations patronales	100 000,00 €
Médecine du travail	1 200,00 €
Cotisations CAISSES COMPLEMENTAIRES	20 000,00 €
Cotisations SANTE-PREVOYANCE	21 000,00 €

<b>65 - AUTRES CHARGES GESTION</b>	<b>56 250,00 €</b>
Etrennes Pourboires	150,00 €
Opération en faveur foot animation	11 000,00 €
Opération en faveur de l'arbitrage	6 000,00 €
Opération en faveur du Foot Féminin-Féminisation	5 000,00 €
Opération en faveur du Foot Diversifié	1 500,00 €
Aide au foot (handisport + sport adapté)	1 500,00 €
Aides aux clubs	6 000,00 €
Cotisations diverses	500,00 €
Lutte c/les incivilités- Promo Valeurs Educatives	2 000,00 €
Animation Site Internet	1 800,00 €
Formation Dirigeants + permanents+valorisation bénévoles	18 000,00 €
Subventions aux Amicales	2 800,00 €

<b>67 - CHARGES SUR EXERCICE</b>	<b>6 000,00 €</b>
Subventions Exceptionnelles	
Tickets restaurant	6 000,00 €

<b>68 - DOTATIONS AMORT/PRO</b>	<b>15 000,00 €</b>
Siège + Matériel MOBILIER - Agencement	15 000,00 €
<b>TOTAL CHARGES d'EXPLOITATION</b>	<b>566 130,00 €</b>

<b>TOTAL PRODUITS d'EXPLOITATION</b>	<b>566 130,00 €</b>
--------------------------------------	---------------------

**La Trésorière : Mme Audrey FIRMIN**